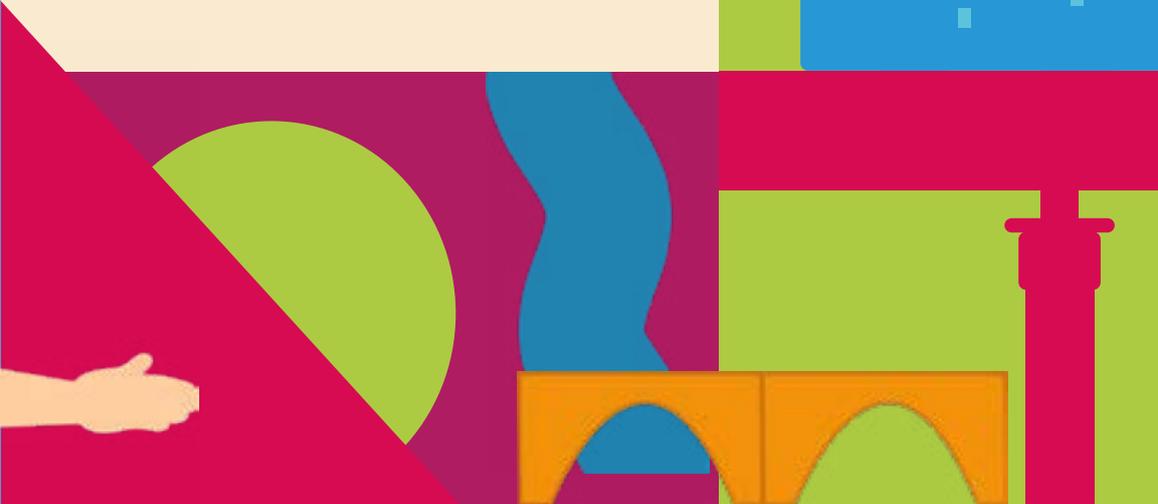


Mission Locale
de Grenoble

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**

2024



“ La jeunesse sait ce qu'elle ne veut pas avant de savoir ce qu'elle veut. ”

Jean Cocteau

L'histoire de la Mission Locale de Grenoble

1982

Création de la Mission Locale de Grenoble
Une des premières Missions Locales créées

1992

Labellisation Espace Jeune
Signature convention Etat Région

2020

Inscription en ligne
Faciliter le premier contact avec la Mission Locale

2019

Communication
La Mission Locale se dote d'un chargé de communication

2021

+ de 4000 jeunes
La barre des 4000 jeunes accompagnés est dépassée

1999

**Création d'un Service
Emploi**

Conseillers dédiés à
l'accompagnement vers
l'emploi

2005

**Service dédié aux jeunes
mineurs**

Création d'un poste de
conseiller pour
accompagner les jeunes
âgés de 16 à 18 ans

2008

Les Aller Vers

Confirmation de notre
présence sur les ZUS, mise en
place d'une équipe dédiée
pour repérer et mobiliser les
jeunes sur les ZUS

2015

Garantie Jeune

La Mission Locale fait
partie de la phase
expérimentale du
dispositif

2024

**Labellisation de la Mission
Locale de Grenoble**

2022

**La Mission Locale
fête ses 40 ans**



1 Organisation de la Mission Locale

P7

SOMMAIRE

2 2024 en chiffres et en images

P14

3 Les faits marquants 2024

P29

4 Nos actions phares et leurs impacts

P34

5 La dynamique partenariale

P40

6 Glossaire et annexes

P44

Rapport moral



L'année 2024 a une nouvelle fois démontré l'engagement sans faille de la Mission Locale de Grenoble au service des jeunes de notre territoire. En tant que Présidente, je souhaite tout d'abord exprimer ma profonde gratitude à l'ensemble des équipes, qui, par leur professionnalisme, leur disponibilité et leur sens de l'écoute, accompagnent chaque jour des centaines de jeunes grenoblois dans leur parcours vers l'autonomie, l'emploi, la formation et la citoyenneté.

Cette action ne saurait être possible sans le soutien précieux de nos financeurs. Je tiens à remercier l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Grenoble Alpes Métropole, le Fonds Social Européen ainsi que l'Agence Régionale de Santé. Leur confiance renouvelée est le socle de nos interventions, elle garantit notre capacité à innover, à aller vers les jeunes et à répondre avec efficacité et humanité à leurs besoins. Dans un contexte où les besoins de notre public restent nombreux et que de plus en plus de jeunes en très grande précarité, sans activité ni ressource,

poussent la porte de notre structure, il est essentiel de rappeler l'importance du maintien et de la sécurisation des financements publics, qu'ils proviennent de l'État, des collectivités territoriales ou de nos partenaires européens. L'accompagnement qualitatif que nous proposons repose sur des moyens humains et structurels stables, capables de répondre à la diversité des situations et à l'intensité des parcours. Cet engagement commun est la condition d'une action efficace et équitable sur nos territoires.

L'année écoulée a été marquée par plusieurs temps forts, témoins de la vitalité de notre structure. Je souhaite souligner le succès incontestable de la soirée des Victoires de la Mission Locale, organisée en octobre 2024. Ce rendez-vous est devenu un moment attendu et fédérateur, où partenaires, jeunes et professionnels se retrouvent pour célébrer ensemble les parcours, les réussites et les engagements.

2024 a également été l'année de la labellisation officielle de la Mission Locale, en juillet. Cette reconnaissance vient saluer la qualité de notre offre de service, notre ancrage territorial fort, ainsi que la robustesse de notre organisation. Elle nous engage à poursuivre, avec exigence et détermination, notre mission d'intérêt général auprès de la jeunesse.

Parmi les actions menées cette année, deux événements méritent une attention particulière tant par leur portée que par les valeurs qu'ils incarnent :

Le jobdating organisé dans le quartier de Ville-neuve – Village Olympique (VVO) a permis à plus de 120 jeunes de rencontrer 20 entreprises venues proposer des opportunités concrètes d'emploi et d'alternance. Ce type d'événement, au plus près des quartiers, illustre notre volonté d'agir là où les jeunes se trouvent, de créer du lien direct avec les employeurs, et de favoriser l'égalité des chances.

La soirée solidaire, organisée avec le concours de nos partenaires associatifs, a permis aux jeunes accompagnés de bénéficier d'un dressing solidaire pour se munir de tenues professionnelles, et de paniers alimentaires distribués en partenariat avec la Banque Alimentaire. Au-delà de la réponse matérielle, cette action témoigne de notre engagement global pour lever les freins à l'insertion et restaurer la dignité de chacun.

En conclusion, l'année 2024 aura été une année riche, dense et inspirante. Riche de projets, de coopérations fructueuses, d'engagements individuels et collectifs, et surtout d'histoires humaines qui donnent tout son sens à notre action.

Je renouvelle ici ma confiance à toutes celles et ceux qui, au sein de la Mission Locale, œuvrent chaque jour pour faire de l'avenir des jeunes une priorité partagée.

Isabelle PETERS,
Présidente de la Mission Locale Grenoble



L'année 2024 a marqué pour la Mission Locale de Grenoble **une étape importante de consolidation et de développement d'une offre de service ambitieuse**, toujours en phase avec les besoins des jeunes de son territoire. Cette exigence de qualité s'est vue récompensée en juillet par **l'obtention du label du Réseau des Missions Locales**, une distinction qui vient souligner non seulement la qualité de l'accompagnement proposé, mais aussi la capacité de réactivité et d'adaptation de notre structure face aux enjeux locaux.

Fidèle à sa démarche d'amélioration continue, la Mission Locale s'est dotée, comme chaque année, **d'une feuille de route ambitieuse**. En 2024, **pas moins de 17 chantiers ont été engagés**, en lien notamment avec la dynamique de

labellisation.

Parmi les priorités, nous avons souhaité placer davantage **les jeunes au cœur de notre organisation** : en favorisant leur expression, nous avons fait émerger **un comité consultatif** et amorcé **la création d'un réseau des "anciens"**. En octobre une soirée des Victoires a marqué les esprits et a mis en lumière le potentiel et l'envie de nos jeunes accompagnés malgré dans certains cas, les sinuosités de leur parcours.

Notre action s'est également enrichie grâce à **une réflexion sur la gouvernance**, ouvrant de nouveaux espaces de participation pour les administrateurs, à travers notamment la création de sous-commissions dédiées, telles que celles relatives au chantier du Système d'Information ou du projet associatif.

Parallèlement, 2024 a été l'occasion de réinterroger nos modes de **communication interne** : constitution de groupes de travail, réorganisation de l'arborescence documentaire, rédaction de procédures pour les mails... Autant d'initiatives destinées à mieux structurer notre fonctionnement et qui s'inscrivent dans le vaste chantier de refonte du système d'information (nouveau prestataire informatique, migration des serveurs, déploiement de Microsoft 365 et Teams).

Nous avons également lancé **une dynamique de mutualisation des outils du réseau**, favorisant l'échange de bonnes pratiques et la capitalisation des expériences entre conseillers.

Notre feuille de route nous a également amenés à réfléchir sur **le métier de CISP**, à en redéfinir les contours essentiels (Emploi, Formation, Orientation), en termes d'organisation et de montée en compétences des équipes.

De manière plus opérationnelle, nous avons initié la construction d'une offre de service spécifique pour le public étranger, tout en consolidant notre approche par secteurs pour renforcer notre maillage territorial.

L'année 2024 a également été marquée par un

chantier d'évaluation de notre offre de service, notamment sur les ateliers et le SAS CEJ, dont la refonte complète vise à proposer un accompagnement encore plus qualitatif, répondant aux attentes des jeunes et aux exigences du nouveau cadre d'accompagnement renforcé.

Notre partenariat avec l'Éducation Nationale s'est consolidé grâce au déploiement du **dispositif « Avenir Pro »**. En parallèle, nous avons mené une refonte des "références" et expertise métier des conseillers afin d'outiller l'accompagnement sur des thématiques clés telles que santé, logement, sport, culture ou précarité.

L'année 2024 fut ainsi une année dense et studieuse, au service de l'accompagnement de près de 4400 jeunes, dont 1500 primo-accueillis, et marquée par la signature de 2400 contrats de travail.

Je vous invite à découvrir dans ce rapport d'activité l'ensemble de nos actions et chantiers menés avec détermination.

Je tiens à adresser mes sincères remerciements aux équipes, pour leur engagement quotidien, ainsi qu'à nos partenaires et financeurs pour **leur soutien sans faille aux côtés des jeunes**.

Catherine BELIJAR-AMADIEU
Directrice de la Mission Locale Grenoble

Organisation de la Mission Locale

LE BUREAU



Isabelle PETERS
Présidente de la Mission
Locale



Antoine BACK
Vice-président



Chloe PANTEL
Trésorière



Kheira CAPDEPON
Secrétaire



Bérengère VALENTINI

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

MEMBRES DE DROITS

Ville de Grenoble : Mme Isabelle PETERS

Ville de Grenoble : M. Antoine BACK

Ville de Grenoble : Mme Chloé PANTEL

Ville de Grenoble : Mme Kheira
CAPDEPON

Ville de Grenoble : M. Djamel WAZIZI

Ville de Grenoble : Mme Annabelle
BRETTON

DDETS : Mme Anne-Sophie MAURIN

Education Nationale : Mme Marion
DE SAINT-JEAN

DTPJJ : M. Bruno BOURLARD

France Travail : M. Frédéric BRAMANTE

Conseil Régional : Mme Catherine BOLZE

Grenoble-Alpes Métropole : Mme Céline DESLATTES

Chambre des Métiers et de l'Artisanat : Mme
Marjorie DURAFFOURG

Chambre de Commerce et d'Industrie : M. Thomas
VIRON

AFPA : Mme Marjorie ROUGIER

Chambre d'Agriculture : M. Jean-Claude DARLET

MEMBRES ACTIFS

Département Isère : Mme Anne-Sophie
CHARDON

Mutualité Isère : M. Vincent RABILLARD

CODASE : M. Sylvain CIALDELLA

FCG Rugby : M. Daniel JENNEPIN

GEG : Mme Bérengère VALENTINI

GRETA : M. David ALONSO

ADECCO : Mme Véronique ENGELMANN

Carrefour : Mme Véronique PERRIN

Schneider Electric : M. Renaud MIKLER

UDIMEC : Mme Emilie JOURNIAC

MEDEF Isère : M. Guillaume MEYNARD

CFE CGC38 : M. Alex SOUILLET

UD CFTC : M. Huu-Dan LAM

MEMBRES ASSOCIÉS

Mme Maryvonne BOILEAU

OBSERVATEUR(TRICE)

Membre du CSE - MLG

DIRECTION



Catherine BELIJAR-AMADIEU
Directrice



Sif KHERRAF
Directeur Adjoint



Sandrine LONGUEPÉE
Directrice Adjointe



Élodie PRADON
Responsable RH

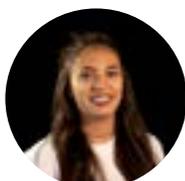


Sarah TRZEPALKOWSKI
Chargée de missions

PÔLE ACCUEIL



Ouarda MEROUDJ
Chargée d'accueil Poly-valente



Marine BOUSSARD
Chargée d'accueil Poly-valente



Eva LEYNAERT
Chargée d'accueil Poly-valente



Pauline RAMIE
Assistante de direction et financière



Julie GUILLOT
Chargée de communication



Léine SERVANT
Assistante communication

PÔLE AFFAIRES GÉNÉRALES

PÔLE RESSOURCE ET QUALITÉ



Valérie ANGERETTI
Assistante Imilo et informatique



Jayne MIORATIANA
Assistante administrative



Samira REHIOUI
Assistante de gestion



Youssef TARIQUI
Conseiller ressource dispositifs



Hourya ZITOUNI
Chargée de projet

SERVICE EMPLOI



Sophie ABONNENC
Chargée de Relation Entreprise



Marie-France BERRIOT
Chargée de Relation Entreprise



Michèle BESSON
Chargée de Relation Entreprise



Tiffany CRABOT
Chargée de Relation Entreprise



Fadhel LAIFIA
Chargé de Relation Entreprise



Sandrine BOUREL
Chargée de projet



Nathalie ROULLE
Chargée de projet

PÔLE ACCOMPAGNEMENT

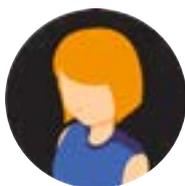
SECTEURS 1, 2 ET 4



Claire BONORIS,
Conseillère / Handicap



Lou CHABERT,
Conseillère/ Enseignement
Sup



Sandrine CHATROUX,
Conseillère/ Discriminations
et égalité



Ilhem EL OTMANI,
Conseillère / Expression des
jeunes



Nathalie GARCIA,
Conseillère/ Logement



Lyse JACQUEMARD,
Chargée de projet



Thomas LAPEYRE,
Conseiller / Sport



Elsa REGIS,
Conseillère/ Santé



Sabah ZAIDI,
Conseillère/ Public + 25 ans
et IAE



Marjane HERVE,
Conseillère alternante



Claire RAFFALI
Conseillère / précarité



Adeline FURRUTHER
Conseillère

SECTEURS 3 ET 5



Marie DESSEZ,
Conseillère / Droits des
étrangers



Laurie DURA,
Conseillère / Culture



Marion FERRAZZI,
Conseillère/ Citoyenneté et
engagement



David GANDIT,
Conseiller/ VAE



Nabil KHERRAB,
Conseiller de proximité /
Chantiers éducatifs



Lucile ADAMKIEWICZ,
Conseillère de proximité /
Transition écologique



Morgane GRIGNOUX
Conseillère



Laurence CUBAT,
Chargée de projet

SECTEUR 6



Katia BEN AMOR VIEU,
Conseillère/ Justice



Adèle BERTHUIIN,
Conseillère/ Service civique



Myriam BOREL,
Conseillère de proximité/
Clauses d'insertion et mobilité



Charlotte GUILLOUD,
Conseillère / Aide Sociale à
l'Enfance



Jade VENDITTELLI-PERSOL,
Conseillère alternante



Aurélie FENEYROU,
Conseillère ressource /
Mobilité internationale

RESSOURCES HUMAINES

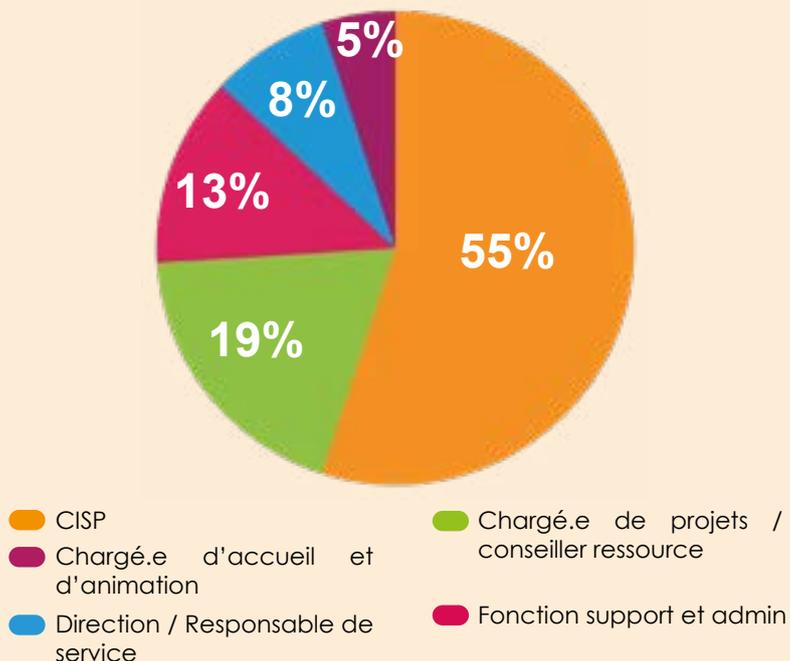
EFFECTIFS

49 salariés
au 31/12/2024

47,14
ETP au 31/12/2024

88%
des salariés à
temps plein

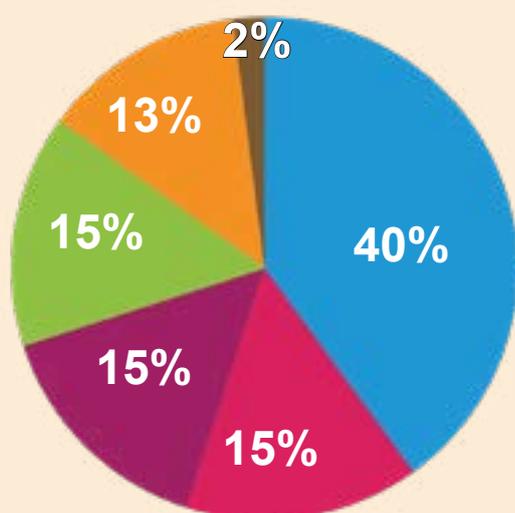
RÉPARTITION DU NOMBRE DE SALARIÉS PAR TYPE D'EMPLOI



FORMATIONS

- **145 participations** de salariés, une durée totale de **174,64 jours**, soit **1222,50 heures** de formation et une moyenne de 8,43 heures par salarié formé.
- **40 formations différentes** avec un budget total de **21 773,28 €**
- 3 contrats d'alternance pour l'année scolaire 2024-2025

RÉPARTITION DES FORMATIONS PAR AXE



- Axe 1 : Outils et posture professionnelle dans l'accompagnement.
- Axe 2 : Outils et posture professionnelle globale.
- Axe 3 : Connaissances théoriques liées à l'accompagnement.
- Axe 4 : Prévention santé et sécurité.
- Axe 5 : Gestion informatique et outils numériques.
- Axe 6 : Organisation, stratégie et environnement de travail.

ACCOMPAGNEMENT DES SALARIÉS



ZOOM SUR QUELQUES FORMATIONS COLLECTIVES PROPOSÉES EN 2024

Une formation réalisée par l'ODTI sur « **les statuts du travailleur étranger en France après la loi Darmanin de janvier 2024** » a permis à tous les CIP de savoir évaluer et, au besoin, orienter les situations complexes pour apporter de meilleures réponses aux ressortissants étrangers dans leurs démarches, et d'acquérir

les savoirs de base et savoir comment agir de manière adaptée face aux décisions de rejet. La formation correspondait à un besoin identifié des salariés d'être outillés sur cette thématique.



Une formation « **motivation et engagement** » animé par **Awayke**, a permis aux conseillers d'être outillés pour faire face aux problématiques récurrentes de motivation et d'engagement des jeunes. L'enjeu de la formation était d'arriver à favoriser l'autonomisation des jeunes et les rendre d'avantage acteurs de leur parcours en favorisant le pouvoir d'agir.

Une formation « **la lutte contre les discriminations** » par **concept RSE** a permis à un groupe de salariés de comprendre les mécanismes de discrimination et de connaître les méthodes et les outils qui permettent de les prévenir.

Une seconde formation collective par **Awayke** a initié quelques conseillers à « **l'IKIGAI** », un outil d'orientation issu de la philosophie japonaise qui permet d'accorder ses envies personnelles et professionnelles.



Elodie Pradon, RRH

FOCUS QUALITÉ VIE ET CONDITIONS DE TRAVAIL : ANALYSE DE DÉPART ET DIAGNOSTIC

Contexte

Soucieuse de la santé et de la sécurité au travail de ses salariés, la Mission Locale de Grenoble s'est engagée dans une démarche d'analyse et de diagnostic des risques psychosociaux (RPS).



Acteurs de la démarche

Un groupe de travail QVCT



Des élus du personnel



Une participation active des salariés



Un expert de prévention des risques Régul'Action



Objectif et résultat du diagnostic

Identifier et évaluer les facteurs de risques psychosociaux dans l'environnement de travail.

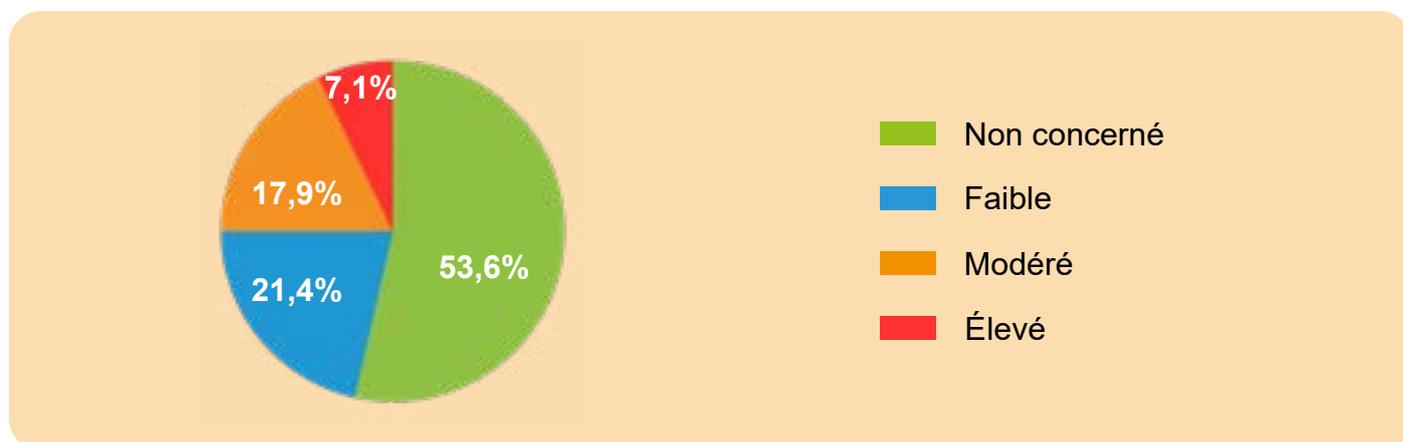
Le diagnostic a conduit, à la définition d'actions de prévention visant à améliorer la santé physique et mentale des travailleurs, ainsi que les conditions de travail.

Ce plan d'action a été suivi toute l'année 2024 et le groupe de travail continue de se réunir tous les 6 mois.



RÉPARTITION DES NIVEAUX D'EXPOSITION, TOUT LES FACTEURS DE RPS CONFONDUS

Au total, 27 facteurs de risque ont été analysés un par un par l'expert. Le graphique ci-dessous représente le niveau d'exposition global des salariés à la MLG. Le niveau d'exposition est absent ou faible pour 21 facteurs de risque et le niveau d'exposition est modéré ou élevé pour 7 facteurs de risque.



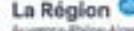
Un inventaire des problèmes identifiés, des ressources existantes et des pistes d'actions a ensuite été fait par l'expert, pour les 7 facteurs de risque avec une exposition modérée ou élevée. Puis, un plan d'action a été élaboré avec le groupe de travail QVCT pour chaque facteur de risque identifié.

CONFRONTATION À LA SOUFFRANCE D'AUTRUI

EXEMPLES D' ACTIONS

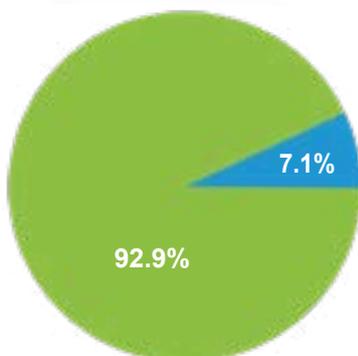
- Ajout d'une question dans l'entretien annuel afin de savoir comment les salariés se sentaient outillés sur le sujet
- Formation sur cette thématique de tous les salariés en contact avec le public prévue en 2025
- Poursuite des séances d'Analyse de la Pratique Professionnelle avec une évaluation régulière
- Poursuite des « café-psycho » animés par Christel Beaune, psychologue clinicienne qui intervient à la Mission Locale 1 jour par semaine pour les jeunes. Ces café-psycho permettent d'outiller les salariés sur des thématiques psychologiques diverses.
- Rappel des ressources existantes dans le parcours d'intégration des salariés





REPARTITION DES SUBVENTIONS

Subvention activité principale (fonctionnement)

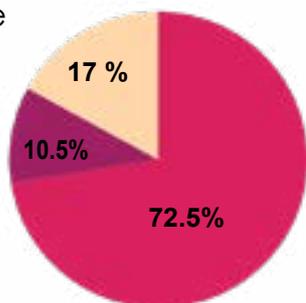


Subvention activité spécifique (projets)

ZOOM SUR LES FINANCEURS DE L'ACTIVITÉ PRINCIPALE

Grenoble Alpes Métropole

Région



Etat

ZOOM SUR LES FINANCEURS DE L'ACTIVITÉ SPÉCIFIQUE

Fonds Social Européen

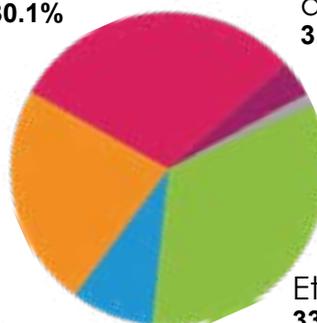
Groupement de créateurs

Grenoble Alpes Métropole

Fondation de France

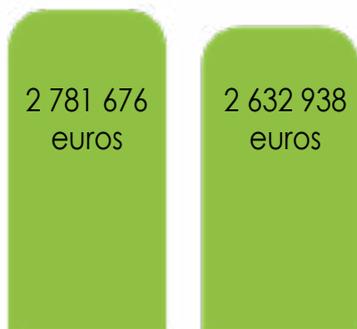
Département

Etat



ÉVOLUTION DES SUBVENTIONS

ACTIVITÉ PRINCIPALE (FONCTIONNEMENT)

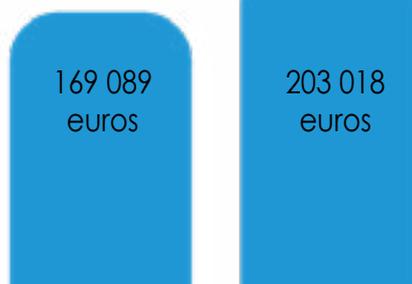


2023

2024

-5,3%

ACTIVITÉ SPÉCIFIQUE (PROJETS)



2023

2024

+20,1%

2024 en chiffres et en images



La Mission Locale de Grenoble, c'est

7 952 jeunes en contact

Soit **23%** des jeunes grenoblois âgés de 16 à 25 ans.

PORTRAIT ROBOT D'UN JEUNE SUIVI PAR LA MISSION LOCALE EN 2024

C'est un jeune **homme**, âgé de **20,6** ans



Il habite **le secteur 4** (Capuche)



Il **n'a pas** encore **le permis**



Il a un **niveau infra bac**



Il est venu à la Mission Locale pour **rechercher un emploi dans le commerce / la grande distribution**



Il reste en moyenne **12,01 mois** en PACEA



Il s'est inscrit à la Mission Locale **sur recommandation de ses proches**



JEUNES EN PREMIER ACCUEIL



| 580

jeunes en premier
accueil

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE NOUVEAUX INSCRITS



Les jeunes nouvellement accueillis sont plus nombreux qu'en 2023 (+3,4%), atteignant le pic le plus important des 6 dernières années hors période COVID. Ils représentent 35% des jeunes NEET du territoire.

Ils sont venus à la Mission Locale sur...

42 %

Recommandation des proches (amis et famille)

39 %

Orientation des partenaires

20 %

Démarche personnelle

La recommandation des proches ainsi que l'orientation des partenaires demeurent les premiers vecteurs de notoriété de la Mission Locale de Grenoble.

La présence partenariale se renforce (+7 points Vs 2023), principalement portée par les associations (+6 points Vs 2023), fruit du travail mené par la Mission Locale pour promouvoir son offre de service auprès des acteurs locaux et pour valoriser l'offre des partenaires auprès des conseillers.

La campagne de communication 2024 a également eu un impact positif sur la venue des jeunes, notamment sur les réseaux sociaux (+4 points Vs 2023). La stratégie éditoriale TikTok a ainsi permis de réunir 80 nouveaux abonnés depuis le début d'année.



Les jeunes en situation reconnue de handicap sont de plus en plus nombreux à franchir le seuil de la MLG (3%). A ce titre, le rôle de la référente handicap est clé : sensibiliser le public, les employeurs, les conseillers et faciliter la mise en lien avec les partenaires compétents.

Ils viennent pour ...

41 %

être accompagnés sur la formation et l'orientation

23% pour trouver une formation et une aide pour la financer

18% pour être accompagnés dans leur projet professionnel

39 %

être accompagnés sur l'emploi ou l'alternance

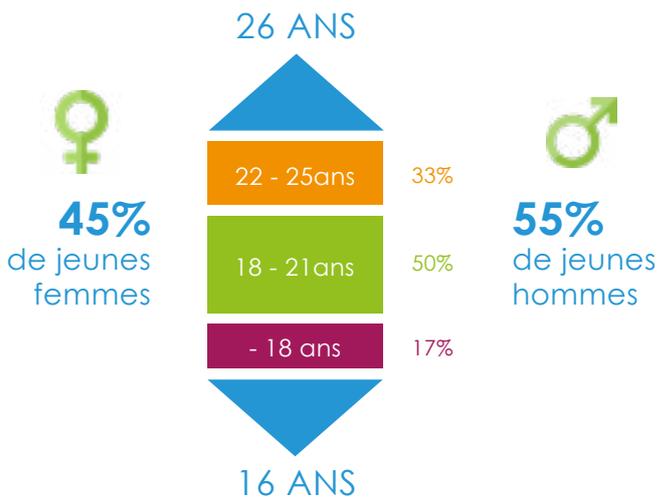
25 %

être accompagnés dans leurs démarches du quotidien (santé, logement, vie sociale, autre)

En premier lieu, le public vient autant pour des demandes liées à la recherche d'emploi et d'alternance que pour un accompagnement dans la recherche et le financement de la formation, le cœur de métier de la Mission Locale.

Toutefois, la part des attentes relatives aux démarches du quotidien est croissante d'année en année (25% Vs 16% en 2023), manifestant la nécessité d'un accompagnement global de la jeunesse grenobloise. Une jeunesse fragilisée par une précarité certaine et pour partie, concernée par la fracture numérique. Dans les faits, l'emploi sera ensuite un réel vecteur d'insertion lors de l'accompagnement.

JEUNES EN PREMIER ACCUEIL



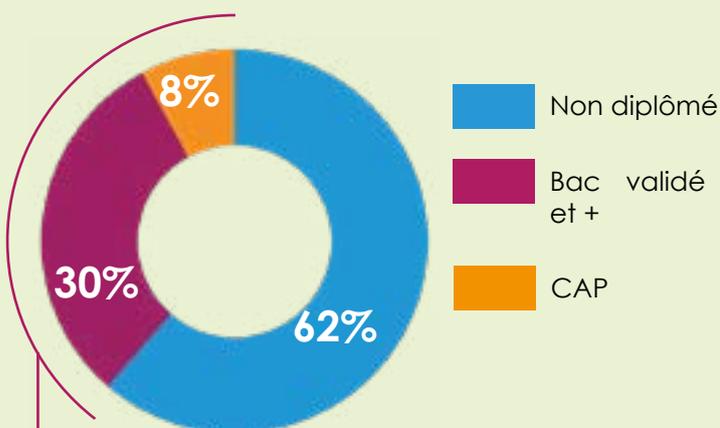
Le profil des jeunes nouvellement inscrits demeure identique à 2023, comptabilisant majoritairement **des hommes, âgés de 21 à 25 ans et habitant le secteur 4*** (secteur de domiciliation du CCAS).

La part des jeunes issus des quartiers politiques prioritaires de la Ville reste de 21%. **On observe toutefois une légère augmentation du public non qualifié** (62% cette année Vs 60% en 2023). Une évolution qu'il sera important de suivre sur les prochaines années afin de confirmer la tendance ou non.

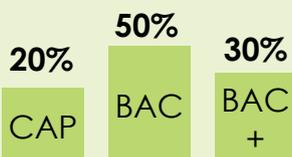
En revanche, lorsque le public est qualifié, un sur deux a déjà obtenu le baccalauréat, soit 6 points de plus que l'année passée.

*Selon sectorisation Mission Locale

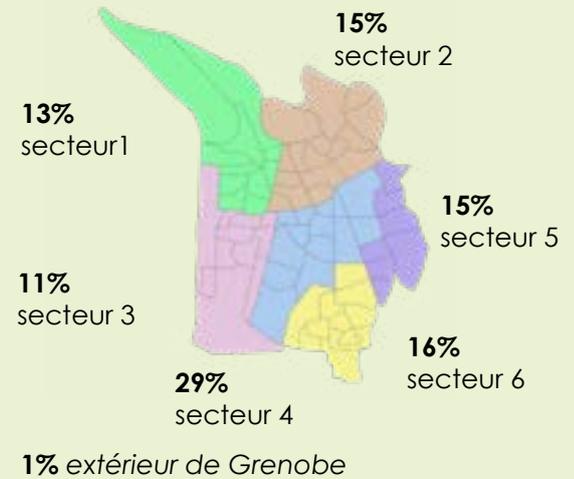
Niveaux de diplôme



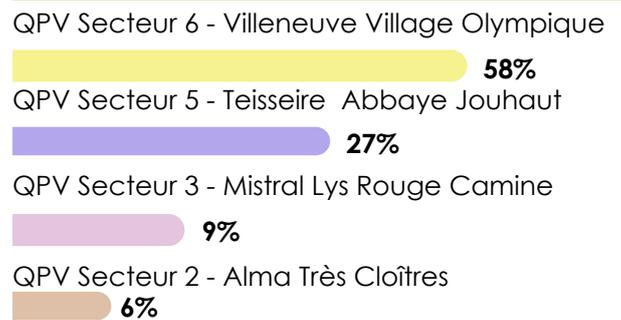
Répartition des 40% diplômés nouvellement inscrits :



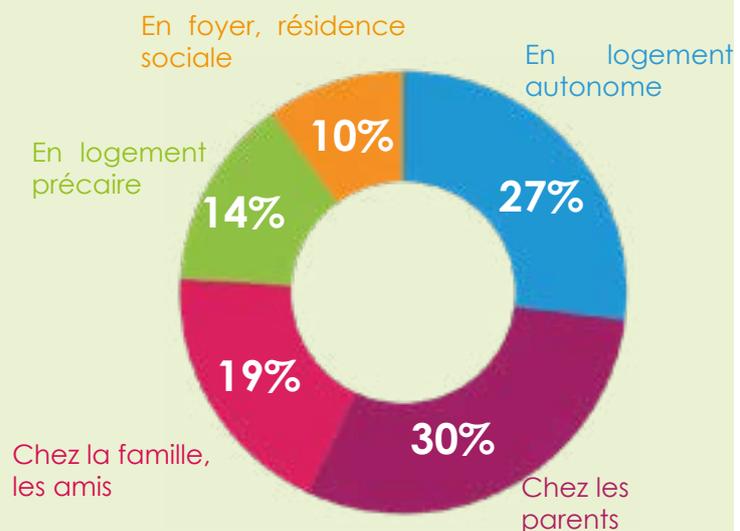
Ils viennent de



21% des jeunes viennent des QPV :



Ils déclarent habiter



JEUNES EN SUIVI

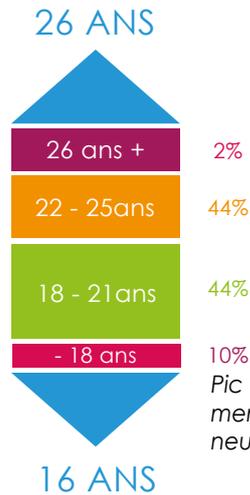
4 419 jeunes

en accompagnement

Représentent **13%** des jeunes grenoblois de 16 à 25 ans



41%
de jeunes femmes



59%
de jeunes hommes

Pic d'accompagnement des jeunes mineurs en 2024 : 19%.

EVOLUTION DES JEUNES SUIVIS SUR 5 ANS



4% ont une Reconnaissance en Qualité de Travailleurs Handicapés

Ils viennent de



28% des jeunes viennent des QPV :



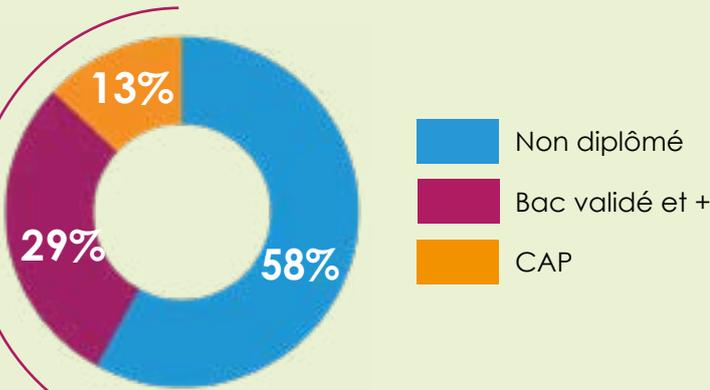
La tendance générale de croissance se confirme : **le nombre de jeunes accompagnés en Mission Locale a à nouveau augmenté de 7% en un an, atteignant 4 419 jeunes.**

On compte davantage de personnes détentrices d'une RQTH (4% Vs 3%). Quant aux jeunes issus de Quartiers Prioritaires de la Ville, leur nombre reste constant par rapport à 2023 mais leur part diminue par rapport au nombre total des jeunes accompagnés, résultat d'une augmentation des publics fragiles domiciliés chez des partenaires sociaux (CCAS, ADATE, Sauvegarde...).

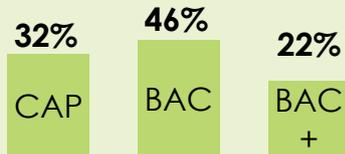
Le nombre de jeunes mineurs a à nouveau atteint un pic de 19% cette année. La visibilité de la structure auprès des partenaires et des parents se consolide. **L'offre de service est aujourd'hui plus étoffée**, proposant notamment un SAS collectif dédié pour les jeunes mineurs entrés en CEJ. Les liens privilégiés avec les établissements scolaires, dans le cadre de l'obligation de formation, des réformes des lycées professionnels ou encore de la cité éducative sont continus et assurent **une fluidité de parcours** sur cette période charnière pour les jeunes mineurs.

JEUNES EN SUIVI

Niveaux de diplôme

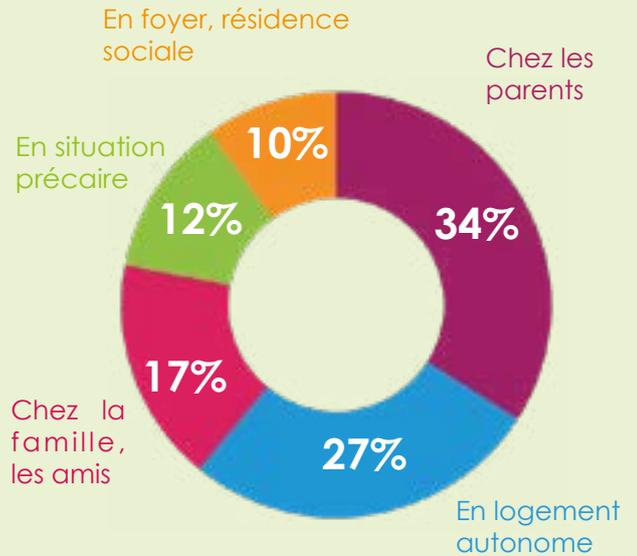


Répartition des 48% diplômés accompagnés :

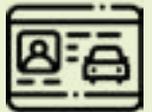
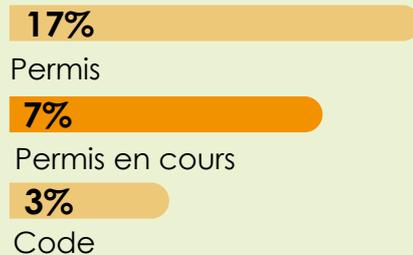


Tout comme nous l'observons auprès des jeunes accueillis en premier lieu, **la part des non diplômés augmente parmi les jeunes accompagnés** : 58% Vs 52% en 2023. Toutefois, lorsque les jeunes sont diplômés, 68% ont obtenu a minima le baccalauréat. Ils étaient seulement 63% en 2023

Ils déclarent habiter



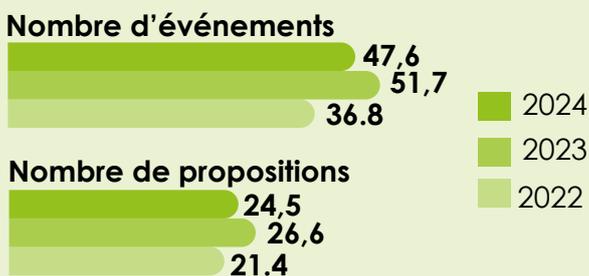
Le permis



L'atteinte d'un niveau d'autonomie suffisant est un axe majeur de travail. 17% des jeunes accompagnés seulement possèdent le permis et 27% ont déjà accédé à un logement autonome. En ce sens, **l'emploi et la formation représentent à la fois un moyen et un résultat d'indépendance.**

Les propositions faites aux jeunes

Moyenne/jeune



Le nombre moyen d'événements et de propositions est en augmentation depuis 2022, en partie lié à une offre de service plus étoffée depuis la mise en place du CEJ. Il témoigne de l'intensité de l'accompagnement.

Type de propositions



Ce qui représente **88% en 2024**, contre **84% en 2023**.

Le besoin est concentré sur l'emploi : **l'aspiration à être autonome financièrement est un levier clé de motivation** pour les jeunes accompagnés.

Le nombre moyen de propositions et d'événements a quelque peu diminué cette année mais reste au-delà du niveau de 2022. La saisie a notamment été impactée par la création d'une nouvelle nomenclature de saisie de l'Offre de service en interne et un travail important de fiabilisation et d'amélioration du reporting des données. Le nombre de propositions est d'autant plus restreint que la saisie est plus qualitative car plus fine. Bien que la demande préalable de la personne soit de l'aider dans ses démarches du quotidien, l'emploi et la formation demeurent les leviers les plus activés pour son insertion, en augmentation depuis 2023 (88,4% des propositions).

LES SECTEURS EN CHIFFRES

Secteurs 1 et 2

 **Deux secteurs un même profil**
Les jeunes accompagnés sur les secteurs 1 et 2 présentent des caractéristiques très proches.

 **Des jeunes diplômés**
Une forte proportion de jeunes diplômés, due à la présence importante d'étudiants à Grenoble.

 **Des jeunes femmes**
Majoritairement masculin, mais avec une proportion de femmes plus élevée que dans les autres secteurs.

 **Des jeunes plus âgés et plus autonomes**

- À plusieurs niveaux : logements, permis, niveaux d'études supérieures.
- Davantage de 22-25 ans.

Secteurs 3

 **Le plus petit secteur représenté**
au sein des jeunes accompagnés à la Mission Locale. (11% des jeunes accompagnés).

 **Davantage de mineurs**
que sur les autres secteurs.

 **Des diversités résidentielles**
Des jeunes qui vivent dans des logements très hétérogènes (1/3 chez les parents, 1/3 autonomes et 1/3 en logement précaire).

 **Des bacheliers**
Une part de diplômés dans la moyenne, avec une très grande majorité de niveau bac, plus que sur les autres secteurs.

Secteur 4

 **Secteur tout aussi représenté en nombre** que le centre ville au sein de la Mission Locale (24% des jeunes accompagnés).

 **Des jeunes moins diplômés.**

 **Des logements précaires**
Plus de jeunes en logements précaires (catégorisation MLG inclue CCAS).

Secteur 6

 **Part importante de QPV**
La plus importante de tous les secteurs.

 **Logés chez les parents.**

 **Très peu de permis**
Jeunes les moins nombreux à posséder le permis.

 **Des titulaires CAP et bacheliers**
Une part de diplômés qui suit la tendance générale, avec davantage de titulaires de CAP et Bac (la différence avec le secteur 5).

Secteur 5

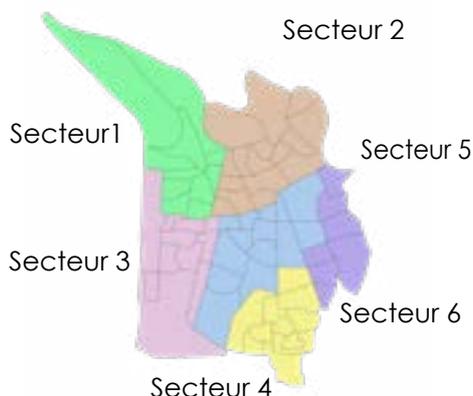
 **Des jeunes hommes**
Public plus masculin que la moyenne.

 **Davantage de mineurs**
Plus jeune en moyenne, présence de mineurs.

 **Part importante de QPV**
Des situations financières reconnues comme précaire (40% en QPV).

 **Peu d'indépendance**
Une majorité de logements précaires et plus de jeunes qui vivent au domicile des parents.

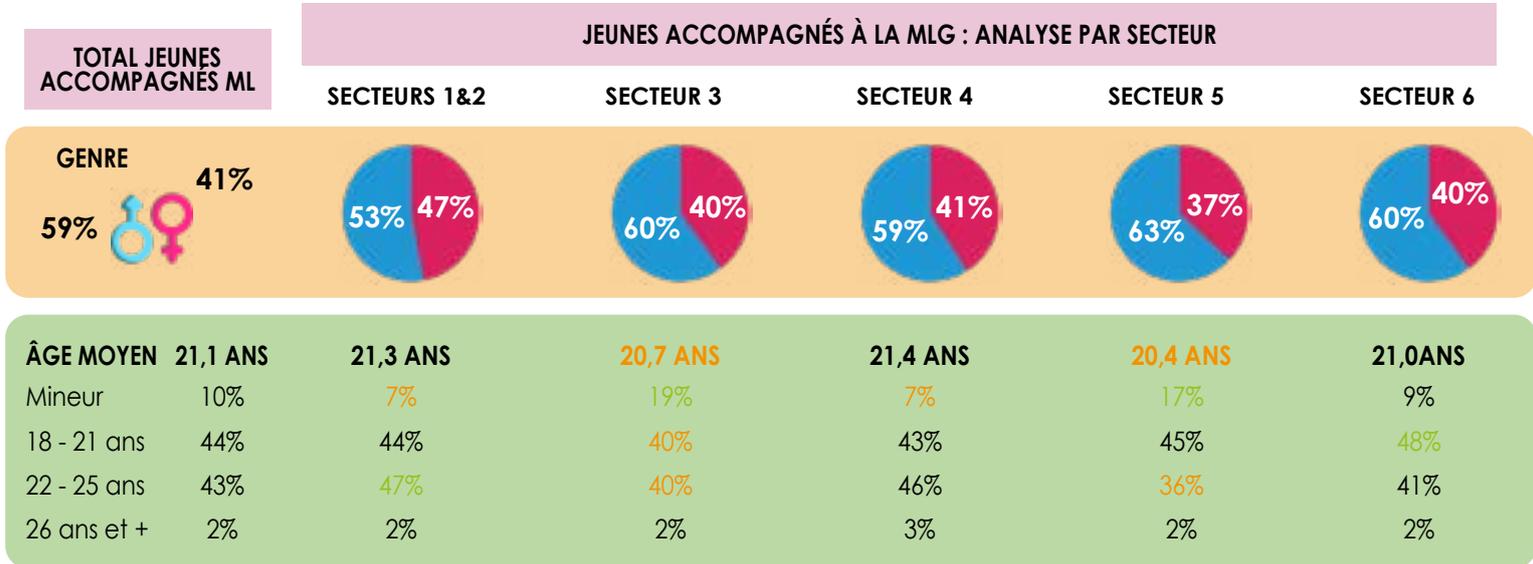
 **Peu diplômés**
Moins de jeunes diplômés et s'ils le sont ce sont surtout des niveaux CAP.



FOCUS : ANALYSE PAR SECTEURS

Cette analyse vise à présenter les profils des jeunes accompagnés à la Mission Locale de Grenoble selon leur secteur d'habitation. Pour chaque secteur, nous étudions la répartition des jeunes sur différents critères (genre, âge..) que nous comparons à la moyenne générale des jeunes accompagnés. Cette analyse nous permet d'en ressortir les points saillants des jeunes par secteur et d'approcher les personnes.

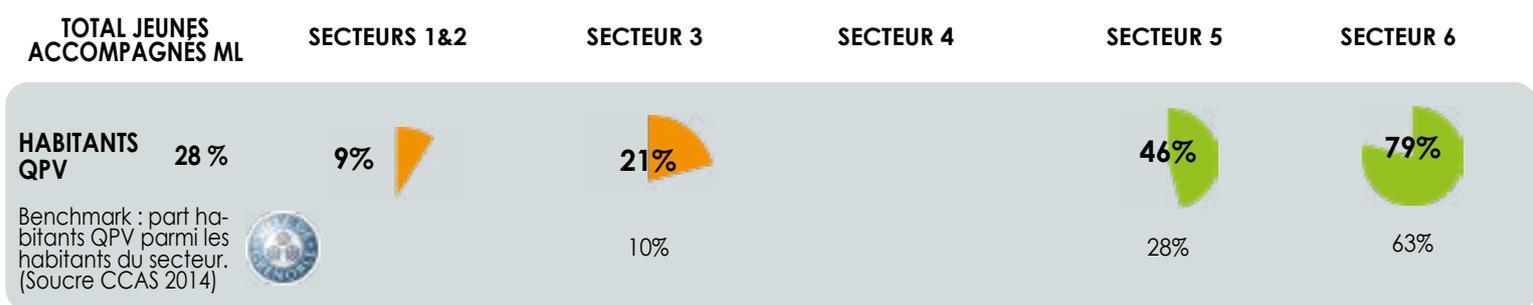
PROFIL DÉMOGRAPHIQUE



À la Mission Locale, bien que le public reste majoritairement masculin, le Centre-Ville se distingue par une proportion de jeunes femmes plus élevée que dans les autres secteurs (47 % contre 41 % en moyenne). À l'inverse, le secteur 5 enregistre la plus faible part de femmes accompagnées (37 %).

L'âge moyen des jeunes suivis est globalement similaire entre les secteurs, autour de 21 ans. Toutefois, la part des mineurs est plus marquée dans les secteurs 3 et 5, où elle atteint respectivement 19 % et 17 %, contre 10 % en moyenne. Certaines tendances se dégagent également selon les tranches d'âge : les jeunes de 18 à 21 ans sont plus nombreux sur le secteur 6 (48 % contre 44 % en moyenne), tandis que les 22-25 ans sont davantage représentés dans les secteurs 1, 2 et 4 (47 % et 46 %, contre 43 % en moyenne).

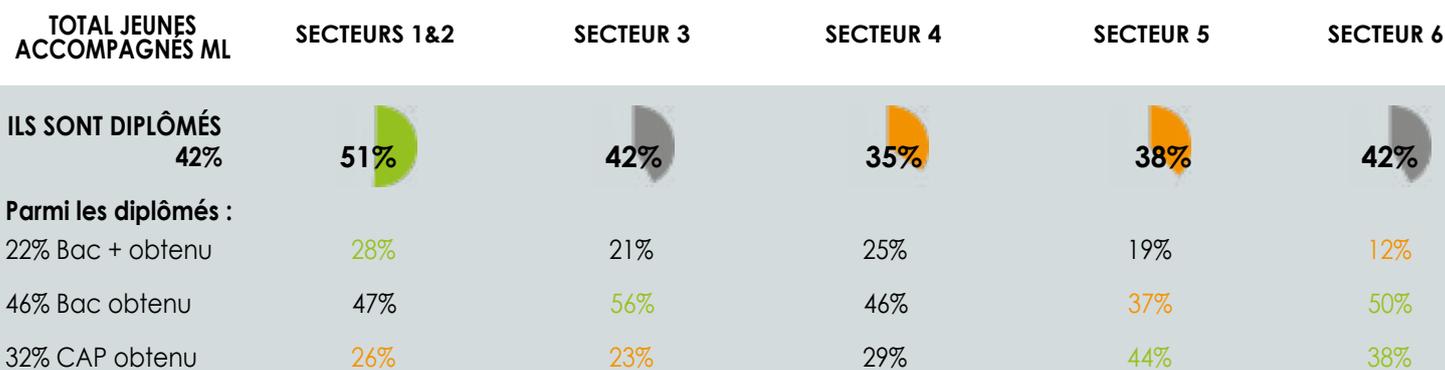
JEUNES ISSUS DES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA VILLE



La part des jeunes issus des Quartiers Prioritaires de la Ville (Q.P.V.) et accompagnés à la Mission Locale est très largement majoritaire sur le secteur 6 : ils représentent 4 jeunes sur 5 des jeunes accompagnés sur le secteur. Dans une moindre mesure, le secteur 5 présente également une proportion élevée, avec près de la moitié des jeunes suivis (46 %) issus de Q.P.V. Il est important de souligner que, quel que soit le secteur - 3, 5 ou 6, les jeunes provenant des Quartiers Prioritaires sont nettement surreprésentés parmi les jeunes accompagnés de la Mission Locale de Grenoble, en comparaison avec leur poids dans la population totale de chaque secteur. Ainsi, bien que les habitants des Quartiers Prioritaires de la Ville ne représentent que 10 % de la population du secteur 3 à Grenoble, les jeunes issus de ces quartiers constituent 21 % des jeunes accompagnés par la Mission Locale dans ce secteur. De même pour les secteurs 5 et 6 qui comptabilisent 46% et 79% de jeunes habitants des Quartiers Prioritaires de la Ville Vs respectivement 28% et 63% de Grenoblois habitants un Quartier Prioritaire de la Ville du secteur.

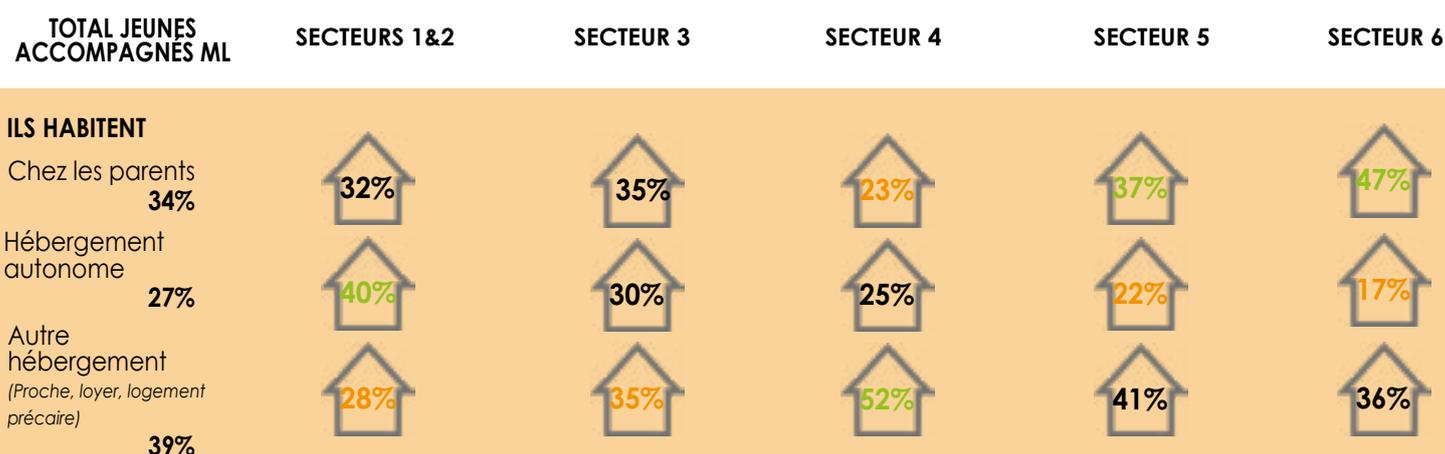
Légende: Xx% supérieur / xx% inférieur ...à la moyenne des jeunes accompagnés à la MLG

DIPLÔMES ET NIVEAUX



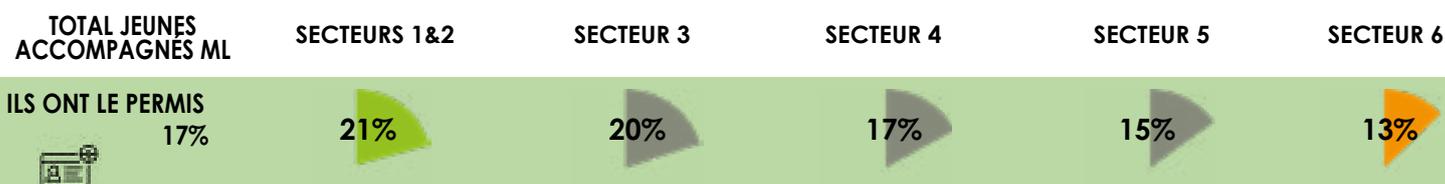
Les secteurs 3 et 6 suivent la tendance générale avec environ 40 % de jeunes diplômés. Le Centre-Ville (secteurs 1 et 2), marqué par la forte présence étudiante à Grenoble, affiche la part la plus élevée de jeunes diplômés parmi les jeunes suivis à la Mission Locale De Grenoble (51% Vs 42% en moyenne), tandis que les secteurs 4 et 5 en comptent moins (35 % et 38 %). Le niveau de qualification varie selon le lieu de résidence : le Centre-Ville compte une proportion plus élevée de titulaires de diplômes de l'enseignement supérieur (28 %, contre 22 % en moyenne), ce qui reflète la présence d'étudiants récemment sortis du système universitaire - les secteurs 3 et 6 plus de bacheliers (56 % et 50 % Vs 46% en moyenne), et les secteurs 5 et 6 davantage de titulaires de CAP (44 % et 38 % Vs 32% en moyenne).

TYPES DE RÉSIDENCE



Les jeunes inscrits à la Mission Locale de Grenoble (MLG) et résidant en Centre-Ville vivent majoritairement en logement autonome, dans une proportion bien plus élevée que dans les autres secteurs (40 % contre 27 % en moyenne). À l'inverse, la part de jeunes vivant au domicile parental est plus importante dans les secteurs 5 et 6. Le secteur 3 présente quant à lui une grande diversité de situations résidentielles, avec une répartition relativement équilibrée entre les différents types de logement. Le secteur 4 se distingue par une part significative de jeunes vivant en logement précaire ou en foyer (52 % contre 39 % en moyenne), une situation directement liée à la catégorisation du CCAS sur ce territoire au sein de la Mission Locale de Grenoble. Ce découpage a été mis en place afin de mieux répartir les jeunes accompagnés entre les différents secteurs.

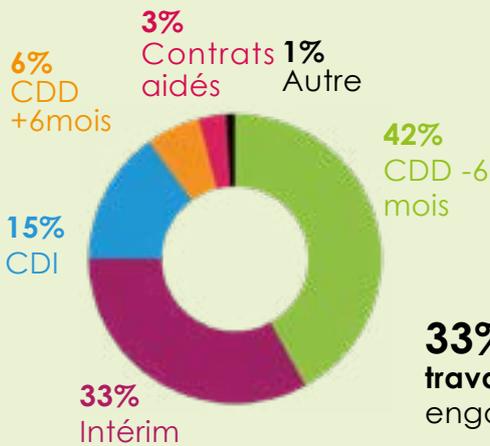
MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE



Les jeunes accompagnés résidant en Centre-Ville sont proportionnellement plus nombreux à posséder le permis de conduire.

LES ENTRÉES EN SITUATION

EMPLOI



2489 contrats de travaux signés

1471 jeunes concernés

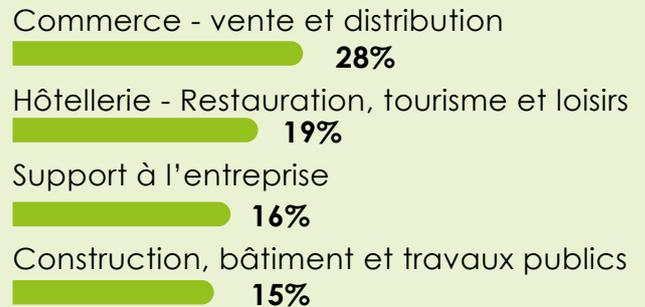


33% des jeunes accompagnés ont signé au moins un contrat de travail dans l'année, soit une augmentation de 5,4 % des jeunes engagés dans l'emploi par rapport à 2023.

Le nombre de CDI et CDD de plus de 6 mois hors interim et contrats aidés reste stable. La part des contrats courts illustre le travail mené pour **proposer une première expérience professionnelle aux jeunes**, notamment les moins qualifiés. Les secteurs du commerce, de l'hôtellerie restauration et du transport logistique sont les plus concernés, concentrant une part importante de métiers en tension dans le département de l'Isère.

ALTERNANCE

210 contrats d'alternance ont été signés



Les contrats d'alternance ont augmenté de 24%, portés notamment par le secteur de la vente et de la grande distribution. Le renforcement des liens avec les centres de formation et OPCO a grandement contribué à cette évolution positive.

L'atelier de promotion de l'alternance coanimé par le référent MLG et les partenaires tels que le CFA, les OPCO et les Chambres consulaires a permis au public **une découverte très concrète de l'alternance**. De même, les actions spécifiques telles que le grand forum «Les Rencontres de l'Alternance» en avril 2024, **rassemblant les six Missions Locales du bassin grenoblois** ont permis **de rassembler plus d'une quarantaine de partenaires venus recruter et présenter leurs métiers et filières de formation en alternance**. Les entretiens individuels avec le référent MLG sont également un tremplin pour les jeunes volontaires, leur permettant de se mettre en action, tout en facilitant la mise en relation avec les employeurs au regard de leur projet.

A noter que **la part de l'apprentissage**, déjà très majoritaire, **se renforce encore cette année comparé à la professionnalisation**, notamment du fait de la suppression, au 30 avril 2024, du dispositif d'aide à l'embauche en contrat de professionnalisation pour les jeunes de moins de 30 ans.

LES ENTRÉES EN SITUATION

FORMATION

358 entrées en formation

317 jeunes concernés

Hôtellerie - Restauration
13%

Service à la personne et la collectivité
12%

Construction bâtiment
10%

Les entrées en formation ont été freinées en ce début d'année du fait de la communication tardive de la programmation de France Travail et de la Région (première formation disponible en mars 2024).

317 jeunes ont démarré un cursus de formation en 2024.

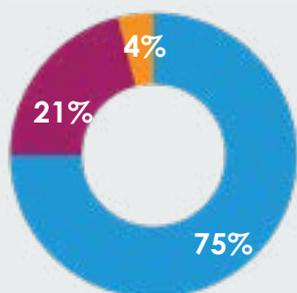
Les secteurs de l'hôtellerie et restauration et du service à la personne et aux collectivités sont les premiers plébiscités suivis de près par la construction. **Un trio de tête en phase avec le plan de financement des formations.**



VOLONTARIAT

95 situations

90 jeunes concernés



- Service civique
- Bénévolat
- Volontariat (Service volontaire européen; Volontariat de solidarité internationale; Volontariat international en entreprise)

463 immersions dont 447 PMSMP ont été signées

311 jeunes concernés



SERVICE CIVIQUE

Au global, le nombre de situations de volontariat a **diminué de 20% comparé à 2023**. Une baisse qui peut être **mise en perspective par rapport à l'augmentation de contrats de travail**.

Néanmoins, **les services civiques sont en croissance et concernent 71 jeunes contre seulement 56 en 2023**. La valorisation des missions auprès des jeunes et la création du lien avec les structures appropriées, notamment par le biais d'une permanence Unis-Cité dans les locaux de la MLG, la tenue d'un stand dédié lors de job dating ou encore l'information collective organisée par la Ville de Grenoble en fin d'année, ont sans nul doute rassuré et convaincu les jeunes et ainsi favorisé les entrées.

De plus, les services civiques, membres de la Mission Locale ou animateurs d'ateliers (fresques du climat) sont **de bons ambassadeurs du dispositif auprès des jeunes accompagnés**.

En 2024 :

71 entrées pour 71 jeunes

En 2023 :

56 entrées pour 56 jeunes

LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT



CEJ

632
ENTRÉES

dans le dispositif CEJ

dont **31%**
issus d'un QPV.



L'âge moyen : **20,7**
ans

Mineur **5,9%**



femme
44%



homme
56%



57% de non-diplomés

PACEA

1 086
ENTRÉES

dans le dispositif PACEA

dont **24%**
issus d'un QPV.



L'âge moyen : **20,8**
ans

Mineur **8,6%**



femme
46%



homme
54%



55% de non-diplomés

PPAE

393
ENTRÉES

sont entrés dans le dispositif PPAE dont **28%** issus d'un QPV.



L'âge moyen : **21,2**
ans

Mineur **2%**



femme
42%



homme
58%



54% de non-diplomés

En fonction de l'autonomie et du projet de chacun, la Mission Locale de Grenoble propose des accompagnements adaptés :

Le Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie d'une durée maximale de deux ans et qui comptabilise 1086 entrées en 2024.

Le Contrat Engagement Jeune pour les publics ayant besoin d'un rythme soutenu sur une durée plus restreinte. Ce dernier compte 632 entrées en 2024.

Les profils des jeunes inscrits dans ces dispositifs sont quelque peu similaires, le CEJ compte toutefois davantage de jeunes habitants de QPV que les jeunes en PACEA et moins de mineurs, ces derniers ayant d'autres types de solutions qui leur sont proposées.

Par ailleurs, France Travail délègue à la Mission Locale de Grenoble l'accompagnement de jeunes de 16 à 25 ans dans le cadre du Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi.

Ils étaient 392 jeunes en 2024, soit une augmentation de près de 10% des entrées par rapport à 2023. Cette augmentation est aux prémices de l'officialisation de la Loi pour le Plein Emploi mise en place au 1er janvier 2025 et qui confirme la complémentarité des deux structures que sont France Travail et les Missions Locales.

LES ATELIERS 2024



PITCH
44 sessions
161 jeunes



ATELIER CV
48 sessions
172 jeunes



LUNDI DE L'ENTREPRISE
16 sessions
122 jeunes



ATELIER CULTURE
12 sessions
103 jeunes



CAFÉ ÉCHANGE
10 sessions
101 jeunes



ATELIER ORIENTATION
11 sessions
52 jeunes



ATELIER EXPRESSION
27 sessions
148 jeunes



ATELIER ENTREPRENEURIAT
27 sessions
142 jeunes



32 983
ENTRETIENS



113 502
PROPOSITIONS



DONT 73 511 EN LIEN
AVEC L'ACCÈS À L'EMPLOI



Jeunes en atelier culture



Jeunes en atelier CV

LES AIDES FINANCIÈRES



La Mission Locale déploie un certain nombre d'aides financières afin de soutenir et d'accompagner les jeunes tout au long de leur parcours d'insertion professionnelle et sociale. Ainsi, à travers ces aides, nous avons permis à de nombreux jeunes d'accéder à un emploi et/ou une formation en les aidant à surmonter leurs difficultés. Il existe 5 types d'aides financières que les conseillers peuvent mobiliser :

PACEA

Nombre de demandes traitées : **972**
Montant versé : **178 730 euros**

Allocation CEJ

Nombre de demandes : **953**
Montant versé : **2 486 564 euros**

FAJ

9 demandes
7 442 € versés

FAJU

Nombre de demandes traitées :
1 012
Montant versé : **180 725 euros**

FONDS DE SOLIDARITÉ «AIDE DIRECTE»

24 demandes
1 310 € versés

FONDS DE SOLIDARITÉ «NUITÉE HÔTEL»

13 demandes
396 € versés

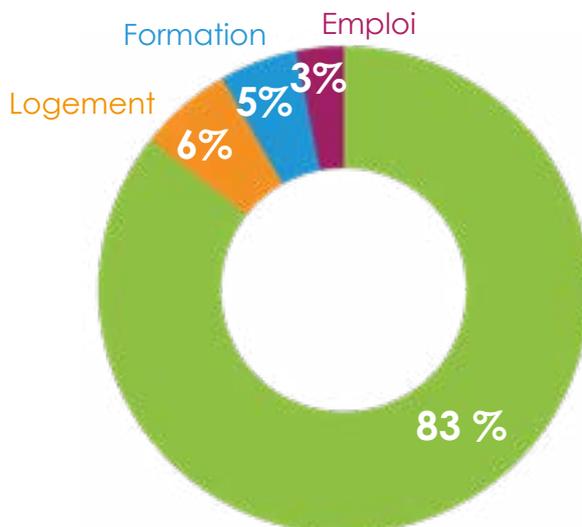
En 2024, la baisse de l'enveloppe budgétaire allouée au PACEA a entraîné une diminution significative des aides versées, passant de 262 372 € en 2023 à 178 730 € en 2024.

Malgré cette baisse, une gestion rigoureuse des crédits a permis d'en amortir les effets et de continuer à répondre, autant que possible, aux besoins des jeunes. La majorité des demandes (83 %) concernaient des biens et services de première nécessité, révélant les difficultés croissantes à faire face aux charges quotidiennes.

Cette réduction a logiquement entraîné un report vers le FAJU, dispositif financé par Grenoble Alpes Métropole, dont la consommation a augmenté. Le CEJ a également vu une hausse des montants versés, illustrant une sollicitation accrue des dispositifs de soutien.

Nos partenaires et financeurs sur l'activation des aides financières sont nombreux : Grenoble Alpes Métropole, l'Etat par l'intermédiaire de l'ASP, l'hôtel « Le Hüb by Priviledges », ou encore le Crédit Mutuel.

Repartition demandes PACEA 2024 :



Biens et services de première nécessité

Montant moyen versé PACEA hors PIAL :

166 €



« Moi j'ai acheté du manger et des couches pour la petite et des affaires pour moi... Comme ça je vais pas à la manche, et je suis bien pour trouver du travail »

Anamaria H

Jeune ayant participé au dispositif Top Départ, bénéficiant du Pacea, en attendant que sa situation administrative se régularise.

RETOUR SUR LES TEMPS FORTS 2024



Séminaire d'équipe - Mars 2024



Job dating au Stade des Alpes - Avril 2024



Petit-dej partenaires - octobre 2024



Job Dating de la ML - Novembre 2024



Soirée des talents - Juin 2024



Signature de conventions partenariales - Février 2024



Victoires de la ML - Octobre 2024



Atelier entrepreneurial - Janvier 2024



Atelier Code Squad - Mars 2024



Job Dating Mistral - Avril 2024



Rencontre des Missions Locales - oct 2024



Audit de labellisation - Mai 2024

Les faits marquants de 2024

LA LABELLISATION DE LA MISSION LOCALE DE GRENOBLE

La Mission Locale de Grenoble a obtenu en juillet 2024 la labellisation nationale du réseau, une reconnaissance majeure qui vient valoriser son engagement dans une démarche qualité structurée et exigeante.



12 collaborateurs mobilisés



Équipe labellisation le jour de l'audit blanc



Organisation, offre de service et fonctionnement examinés par une auditrice AFNOR.

RÉSULTAT :
35 critères validés sur 35

Les résultats dans 5 thématiques :



Gouvernance : Projet stratégique co-construit et financé de manière diversifiée, incluant le mécénat.



Ancrage territorial : Diagnostic partagé et collaboration locale portée par un pôle dynamique.



Positionnement et valeurs : Action de terrain avec initiatives adaptées aux publics et une équipe de conseillers spécialisés.



Offre de services : Offre structurée et maîtrisée, soutenue par des procédures solides et des liens économiques.



Management et pilotage : Organisation basée sur une gestion rigoureuse et l'évaluation continue de l'offre de services

Cette labellisation confirme que la Mission Locale de Grenoble est un acteur incontournable de l'insertion des jeunes sur son territoire, avec une organisation performante, engagée et tournée vers l'amélioration continue. Elle renforce également la confiance de ses partenaires et des jeunes accompagnés.



Équipe labellisation en plein audit

LA DÉMARCHE DE DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE : VERS UN OBSERVATOIRE DE LA JEUNESSE

Dans le cadre de la labellisation nationale, un diagnostic territorial a été réalisé avec France Travail et le CCAS de Grenoble. Une première analyse, publiée dans le rapport d'activité 2023, dresse un portrait des jeunes accompagnés et de leur évolution. Appréciée par les partenaires, cette démarche renforce la compréhension des enjeux locaux et soutient une logique d'amélioration continue et de coopération.



Sarah Trzaskowski, chargée de mission



11 avril 2024 :
Le document a été partagé avec le Bureau



13 juin 2024 :
Présenté à nos partenaires à l'occasion de l'Assemblée Générale



1^{er} octobre 2024 :
Servi de support de communication lors du petit-déjeuner partenaires

Ce livret propose :

- Une comparaison entre les jeunes accompagnés et les jeunes grenoblois,
- Un portrait-type des jeunes suivis,
- Un bilan sur l'évolution des accueils et suivis.

Le diagnostic territorial permet de prendre du recul, d'ancrer nos projets dans une logique d'amélioration continue et de renforcer les partenariats, avec des pistes à approfondir en lien avec les acteurs concernés.

Résultats et détails de la démarche de diagnostic à retrouver tout au long du rapport d'activité

LA MODERNISATION DU SYSTÈME D'INFORMATION



Sif Kheraf, Directeur Adjoint

LE PROJET

- Audit en novembre 2023
- Sélection d'AVA 6 en juillet 2024
- Migration vers un serveur sécurisé en septembre 2024
- Modernisation de la flotte de PC
- Accompagnement au changement



RÉSULTATS

- Sécurité informatique renforcée
- Meilleure fluidité du travail en équipe
- Accès aux outils améliorés
- Travail nomade facilité

RÉTROPLANNING

Fin 2023

Echange avec les administrateurs sur les besoins du SI et le calendrier

Début 2024

Rédaction du cahier des charges

Printemps 2024 (avril)

Clôture de l'appel d'offre

Été 2024 (Juillet)

Choix du prestataire : AVA 6

À Partir de septembre 2024

Signature du contrat d'infogérance

PARTENAIRES



COVATEAM

Audit initial et rédaction du cahier des charges technique (CCTP)



ARPENIK CONSEIL

Conseil juridique et rédaction du cahier des charges juridique (CCAP)



AVA6

Prestataire en infogérance et transformation numérique

L'ÉVALUATION DE NOTRE OFFRE DE SERVICE DANS UNE LOGIQUE D'AMÉLIORATION CONTINUE

Dans une démarche d'amélioration continue, la Mission Locale a retravaillé ses ateliers en suivant une logique de parcours.

L'objectif était de **mutualiser les outils existants**, harmoniser les pratiques, actualiser les contenus et rendre les ateliers plus attractifs pour les jeunes.

16 ateliers retravaillés selon une logique de parcours :

- Mutualiser les outils
- Harmoniser les pratiques
- Actualiser les contenus



La création de mallettes pédagogiques a permis de formaliser nos animations et mutualiser les ressources pour un accompagnement équitable.

974

jeunes accompagnés ont bénéficié des ateliers (hors permanence CEJ et SAS CEJ) !



Présentation des contenus aux équipes lors de stands

ORGANISATION DES PRÉSENTATIONS INTERNES :

13/02/2024
Démarches administratives

26/03/2024
Cyber emploi
TRE (Techniques de Recherche d'Emploi)

14/05/2024
Partenaires du SAS CEJ

11/06/2024
Connaissance de soi (SAS CEJ)

08/10/2024
Compétences



05/03/2024
CV
Préparation à l'entretien
Simulation

09/04/2024
Présentation générale SAS CEJ
Parcours professionnel
Cohésion

04/06/2024
Vie quotidienne (SAS CEJ)

18/06/2024
Permanence CEJ

12/11/2024
Premières impressions (SAS CEJ)



Jeunes en atelier

UNE NOUVELLE OFFRE DE SERVICE EN DIRECTION DU PUBLIC ÉTRANGER

Une équipe de 4 conseillères a été mise en place durant le 1er semestre 2024 pour élaborer et animer une offre de service adaptée, au public étranger.



Equipe jeunes exilés, de gauche à droite : Ilhem, Lyse, Charlotte, Marie

UNE ÉQUIPE DÉDIÉE



Formée au droit du travail des étrangers



Experte et support pour le reste des collègues



Lien avec les partenaires du territoire pour leur orientation

Des ateliers pour aider les jeunes dans leur insertion sociale et professionnelle :

- Accompagnement de 40 jeunes réfugiés via le CEJ, avec 2 mois de collectif mêlant insertion et apprentissage du français.
- Actions favorisant l'insertion, dont un café échange animé par deux volontaires en service civique.



En 2025, l'offre de service s'enrichira avec le lancement du projet « Santé mentale et bien-être du public exilé », mené en partenariat avec Le Caméléon et une sophrologue, ainsi que la mise en place d'ateliers d'insertion (CV, emploi, stage) et de sessions d'information à destination des demandeurs d'asile.

ZOOM SUR LE CAFÉ ÉCHANGES !

Il s'agit d'une offre de service élaborée en 2024 et animée par deux volontaires en Service Civique

> Objectifs

- ✓ Favoriser les rencontres entre les jeunes français et étrangers, développer
- ✓ Permettre aux jeunes non francophones de pratiquer le français
- ✓ Présenter l'offre de services de la Mission Locale
- ✓ Présenter les événements gratuits (culturels et sportifs) de Grenoble
- ✓ Découvrir des lieux ressources (associations, tiers-lieux...)

> Résultats :

- ✓ Des sorties gratuites
- ✓ Des rencontres avec des partenaires
- ✓ Création de liens durables entre les jeunes
- ✓ Découverte de lieux ressources pouvant leur être utiles
- ✓ Conseils mutuels sur la recherche d'emploi et de stage

> Exemples d'activités mobilisant des partenaires :

- Le Bar Radis, la Bifurk, la Machinerie : présentation de leur structure et activité, jardinage, art contemporain, atelier bricolage
- Unis Cité : initiation au vélo
- Fondation Orange : places Cosmocité offertes
- Cultures du Cœur : places de cinéma offertes



Café Échanges

LE CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNES : DU SAS OBLIGATOIRE À LA PERMANENCE CEJ

Le SAS

Revu en 2024, le SAS CEJ de la Mission Locale de Grenoble est un dispositif d'intégration progressive vers l'emploi, favorisant la dynamique de groupe et un cadre structurant et motivant.



Durée :
2 semaines



Animé :
Par 2 conseillers de la Mission Locale



Structure :
Le SAS combine ateliers de cohésion, introspection et découverte autour d'un fil conducteur.



Dix thématiques : engagement, cohésion, confiance, vie quotidienne, parcours pro, expression, démarches, sport, citoyenneté, intégration.

Résultats

 **22 sessions SAS CEJ** dont 2 destinées aux mineurs (et hors CEJ BPI)

 **12 sessions effectuées** depuis la refonte du contenu et fonctionnement (hors SAS mineur)

79% de taux de présence depuis la refonte

22 binômes de conseillers mobilisés sur l'année

Les Partenaires mobilisés autour du SAS

- AFPA (confiance en soi)
- PIMMS (démarches administratives)
- BANQUE DE FRANCE (démarches administratives)
- JADE (Citoyenneté)
- Malaïka – Conseil (coaching en image)
- MFI / FCG (sport)
- Benjamin VIAL (théâtre)

La permanence CEJ

La permanence CEJ est un temps d'accueil hebdomadaire sur le flux dédié aux jeunes bénéficiaires du Contrat d'Engagement Jeune. **Ce temps permet aux jeunes de :**

-  Organiser leur semaine
-  Être informés des événements et opportunités
-  Assurer les démarches administratives et régler d'éventuels points de blocages
-  Favoriser l'échange et le soutien entre pairs
-  Les aider à respecter le cadre de ce dispositif d'accompagnement renforcé

Depuis juin 2024, la permanence est assurée par un trinôme conseiller-entreprise, conseiller-insertion et agent administratif.

CHIFFRES 2024 :

 **53** sessions

 **151**

jeunes présents

 **46** jeunes en QPV

Bilan et perspectives

- Renforce l'accompagnement du conseiller référent.
- Facilite les échanges professionnels et élargit le réseau du jeune.
- Assure la continuité en cas d'absence.
- Optimise la communication autour des ateliers.
- Garantit un suivi régulier pour une amélioration continue.

Le CEJ m'a aidée à mieux me connaître et à comprendre ce que je veux vraiment faire. L'accompagnement bienveillant m'a donné plus de confiance dans ma recherche d'emploi. Les ateliers m'ont aidée à croire en mon avenir, même avec un français imparfait
Anna, jeune en CEJ depuis juin 2024



À la Mission Locale pendant les permanences CEJ j'ai pu faire connaissance avec des jeunes, des conseillères et des intervenant(e)s sympathiques et bienveillant(e)s qui ont des parcours tout aussi extraordinaires. **Aïssatou, jeune en CEJ depuis novembre 2024**

Nos actions phares et leurs impacts

LES JOB DATING DE LA MISSION LOCALE

16/02/2024

MDH du Centre
102 jeunes présents
8 partenaires présents

08/04/2024

Quartier Mistral au GRETA
78 de jeunes présents
17 partenaires présents

10/10/2024

Quartier Teisseire Abbaye Jouhaux
120 jeunes présents
12 partenaires présents

20/06/2024

MDH Patio
110 jeunes présents
13 partenaires présents

21/11/2024

Mission Locale de Grenoble
204 jeunes présents
30 partenaires présents



Jeune en entretien de recrutement



Job Dating Mistral

J'ai été très contente de trouver trois entreprises intéressantes comme Burger King, Umih et Elior pour échanger avec eux sur mes intentions et mes envies de trouver un travail. [...] L'organisation était très intéressante et on m'a super bien accueilli, l'accueil des conseillers étaient chaleureux, agréable et m'a mise en confiance et motivée pour la suite. Maintenant j'espère enfin trouver du travail dans une des trois entreprises au moins.

Marianne, jeune de la Mission Locale

J'ai participé à plusieurs job dating en 2024, qui se sont tous très bien passés. L'organisation est fluide, et il est très appréciable d'être pris en charge de manière individuelle par un référent entreprise : nous nous sentons accompagnées du début à la fin de l'évènement. Le fait d'avoir une personne dédiée à nos recrutements le jour J permet également d'éviter toute attente entre les entretiens, ce qui est ce que l'on recherche lorsqu'on participe à un job dating où les candidats sont nombreux. Les profils reçus sont variés et correspondent souvent à nos besoins en animation et entretien.

J'apprécie également le suivi qui est fait après chaque action : je suis recontactée pour transmettre des informations sur les recrutements réellement effectués, cela démontre un juste suivi dans l'emploi des jeunes rencontrés.

Laurence FAUCHERAND, de la Direction Education Jeunesse à la Ville de Grenoble

ILS ONT PARTICIPÉ À NOS JOB DATING



SOIRÉE DES TALENTS : 4^{ÈME} ÉDITION



Le 13 juin, la Mission Locale a organisé la 4^e édition de la Soirée des Talents à La Bobine, avec une ouverture au grand public pour la première fois.

L'événement, co-animé par deux jeunes en parcours à la mission locale, visait à valoriser les talents et la créativité des jeunes tout en renforçant leur confiance en eux.



Laurie Dura, conseillère



9 stands d'expositions



Une scène avec 16 talents

Bilan

- **25 jeunes valorisés**
- **6 temps de préparation** collective et individuelle
- **Un événement chaleureux, riche en émotions**, très apprécié par les jeunes et les partenaires, qui a permis aux participants de s'exprimer librement, de créer du lien et de prendre confiance en eux.

Pour favoriser leur réussite, un SAS de préparation a été mis en place : ateliers de cohésion, visite de la salle, répétitions, atelier pitch, coaching et gestion du stress, en lien avec des professionnels (Benjamin Vial, comédien – Julie Dauplé, coach).



Soirée des Talents

PROJET MOBILITÉ : ÉCHANGE DE JOBS D'ÉTÉ ENTRE GRENOBLE ET LILLE

Dans le cadre d'un partenariat inédit avec la Mission Locale et la Ville de Lille, un dispositif d'échange a permis à 8 jeunes de la Mission Locale de Grenoble d'effectuer un job d'été à Lille. En parallèle, 8 jeunes Lillois ont été accueillis en emploi saisonnier en station.



Tiffany Crabot, conseillère



Jeunes Lillois

OBJECTIFS JEUNES

-  Favoriser la mobilité
-  Développer l'autonomie
-  Permettre une première expérience professionnelle hors de leur territoire habituel



Aurélie Feneyrou, chargée de projet

OBJECTIFS STRUCTURES

-  Initier un partenariat opérationnel avec la Mission Locale de Lille
-  Expérimenter un projet d'échange interrégional

Ce projet a constitué la première expérience de mobilité organisée par la Mission Locale de Grenoble, ainsi que la première collaboration concrète avec la Mission Locale de Lille.



1 entrée en formation



1 CDD de 9 mois



1 départ en Australie



1 CDD saisonnier en station

Ce projet a aussi révélé l'intérêt de structurer la question de l'emploi saisonnier en interne.

LA SOIRÉE DES VICTOIRES : LES JEUNES À L'HONNEUR AU MOONSHOT LAB

LE 17 OCTOBRE 2024

Un hommage aux parcours inspirants de la jeunesse



Cet événement, pensé comme un hommage aux parcours inspirants de la jeunesse, visait à mettre en lumière les réussites – grandes ou modestes – de jeunes ayant franchi des étapes déterminantes : accès à l'emploi, aboutissement de projets personnels ou acquisition de compétences spécifiques.



ENCOURAGER L'EXPRESSION DE SOI ET RAVIVER LA CONFIANCE DES JEUNES

Guidés par les conseillères de la Mission Locale, les jeunes ont rédigé des discours empreints de sincérité, dans lesquels transparaissaient leurs doutes, leurs combats et leurs espoirs. Leurs témoignages, chargés d'émotion, ont profondément touché l'assemblée.

Ce sont ainsi **26 jeunes** qui ont été mis à l'honneur, applaudis et célébrés par une centaine de personnes !



Pour honorer ces parcours singuliers, des prix symboliques et personnalisés ont été remis : Colibri, Phoenix, Étoile... autant de métaphores pour saluer la persévérance, la résilience et la lumière de ces trajectoires. La cérémonie s'est conclue sur une note poignante : une jeune lauréate a interprété un chant porteur d'espoir, avant que la soirée ne se prolonge autour d'un buffet convivial, propice aux échanges informels entre les jeunes, leurs familles et les partenaires présents.



L'événement a également bénéficié du soutien de nombreux acteurs institutionnels, économiques et associatifs, venus remettre les différents prix et affirmer, par leur présence, l'importance de l'accompagnement des jeunes dans leur insertion :



Isabelle PETERS,
Présidente de la
Mission Locale



Véronique ENGELMANN,
Directrice d'ADECCO



Mathilde Robin,
DDETS



Maryvonne Boileau,
Administratrice de
la Mission Locale



Frédéric Toussaint,
A-Raymond



Emmanuel Granados,
Mentech



Christophe Bouckenoghe,
CEA



Akim Tafer,
ancien sportif
professionnel



Richard Martin,
FCG



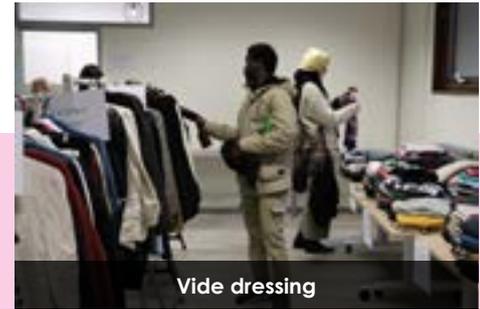
Bilel Mcharek,
créateur de contenu
et ancien jeune
accompagné par la
Mission Locale

Par leur engagement sincère, chacun a contribué à faire de cette soirée un moment fort, inspirant et profondément humain, où les parcours se racontent, se révèlent et se célèbrent.

DRESSING SOLIDAIRE ET DISTRIBUTION ALIMENTAIRE : UNE ACTION MUTUALISÉE AU SERVICE DE L'INSERTION

Pour la première fois cette année, la Mission Locale de Grenoble a mutualisé deux actions complémentaires : le dressing solidaire et la distribution alimentaire, dans une logique globale de soutien à l'insertion professionnelle des jeunes.

L'objectif : permettre aux jeunes en recherche d'emploi de se préparer efficacement à un entretien en travaillant leur image professionnelle tout en répondant à des besoins matériels de première nécessité.



Les jeunes ont pu bénéficier :

-  d'une tenue professionnelle adaptée
-  d'une photo CV
-  de conseils personnalisés sur l'image de soi et les codes professionnels
-  de coupes de cheveux gratuites
-  et d'un panier alimentaire

EN CHIFFRES :

- 46** jeunes accompagnés
- 19** photos professionnelles réalisées
- 5** coupes de cheveux offertes
- 1 équipe de 4 jeunes** bénévoles mobilisés



Cette opération a été bien accueillie par les jeunes comme par les partenaires, à la fois utile, valorisante et concrète. Le dressing solidaire a pleinement pris sens avec le job dating organisé la semaine suivante.

FORUM ORIENTATION : UN ÉVÉNEMENT POUR OUVRIR LE CHAMP DES POSSIBLES

Dans le cadre de la Cité Éducative, la Mission Locale de Grenoble a organisé un forum Orientation avec pour objectif de faire découvrir différents métiers aux jeunes, en favorisant l'échange direct avec des professionnels.

-  Deux journées
Trois demi-journées dédiées aux collégiens des établissements Vercors, Lucie Aubrac et Olympique,
Une demi-journée pour les jeunes de la Mission Locale
-  MJC Prémol
La Chaufferie
-  Des stands et démonstrations pour tester du matériel professionnel



Le Bus de l'Orientation était présent, proposant quizz, casques de réalité virtuelle et autres outils interactifs pour une approche ludique et immersive de la découverte professionnelle.



15

professionnels mobilisés

108

collégiens

37

jeunes de la Mission Locale

Présence active de partenaires : CIO, Info Jeunes 38, Unis-Cité, AFPA, OPCO Commerce, Explor Job

Cette action annuelle, saluée par les jeunes et les professionnels, a renforcé l'orientation et l'ouverture professionnelle des jeunes, tout en valorisant l'expertise de la Mission Locale

FORUM VOLONTARIAT - S'ENGAGER AUTREMENT ICI OU AILLEURS

Organisé chaque année à la rentrée, le Forum Volontariat est une demi-journée ouverte à tous, dédiée à la sensibilisation et à l'accompagnement des jeunes vers l'engagement citoyen, sous toutes ses formes :



Adèle Berthuin, conseillère



Marion Ferazzi, conseillère



Écologie



Service civique



Mobilité internationale



Bénévolat et citoyenneté

Partenaires mobilisés :

- Écologie : Bar Radis
- Service Civique : Pôle d'appui / Ville de Grenoble / AVIPAR / CCAS de Fontaine / Service Civique Solidarité Seniors / Cultivons ! / AFEV / USSE Gymnastique / Maison de l'enfance Prémol / Créarc / Unis-Cité / Ligue de l'enseignement
- Mobilité Internationale : Zellidja / Concordia
- Bénévolat et Citoyenneté : Info Jeunes 38 / Ville de Grenoble – Service Vie Associative et Citoyenne

Bilan de l'action :

- > **61** jeunes présents
- > **40** jeunes sensibilisés au Service Civique
- > **17** jeunes accompagnés sur la mobilité internationale
- > **25** jeunes rencontrés sur le bénévolat et l'engagement local



Ce format dynamique permet à la fois d'encourager la curiosité et l'engagement des jeunes, de renforcer la synergie entre partenaires, et d'alimenter une réflexion sur de futurs projets collaboratifs.



Forum Volontariat

ATELIER SPORT - BOUGER POUR SE (RE)METTRE EN MOUVEMENT

En 2024, la Mission Locale a poursuivi son engagement en faveur du bien-être global des jeunes à travers l'organisation d'un atelier sport hebdomadaire, encadré par un coach professionnel et un conseiller de la structure. Ouvert à tous les bénéficiaires, cet atelier a également été intégré au parcours d'accueil des jeunes en CEJ.



Thomas Lapeyre, conseiller

L'objectif :

- Favoriser l'activité physique
- Créer du lien social
- Valoriser les infrastructures sportives locales

Partenaires :

- MFI
- FCG



Bilan 2024 :

- 29 séances organisées
- 94 jeunes participants, dont 33 femmes
- 28 jeunes issus des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV)
- Une action inclusive qui a permis de développer l'estime de soi, la cohésion de groupe et une dynamique positive durable
- Des contenus accessibles et facilement réutilisables pour encourager la pratique en autonomie



Atelier sport avec le FCG

Encouragée par les retours positifs des jeunes, la Mission Locale prévoit de diversifier ses actions sportives en s'associant à de nouveaux partenaires.

PARCOURS EXPRESSION DES JEUNES



Ce parcours utilise l'expression des jeunes comme levier d'insertion professionnelle. Structuré en trois phases, il vise à développer leur pouvoir d'agir et à renforcer progressivement leurs compétences.

Phases :



Libérer la parole et favoriser la connaissance de soi.



Valoriser les soft skills



Consolider des compétences essentielles

Bilan et Perspectives :

- ★ Gagner en assurance,
- ★ Clarifier leurs projets,
- ★ Renforcer leur motivation,
- ★ Accéder plus aisément à l'emploi,
- ★ Animer des ateliers entre jeunes



26 ateliers



147 jeunes mobilisés



1 parcours "radio" de 3 mois

Les partenaires du Parcours "Expression des jeunes "

Pour l'animation des ateliers, nous avons développé un partenariat avec :

- « Osez les mots » pour l'écriture et le collage art
- New's FM et le Ciel pour les ateliers radio
- Denis de Montgolfier (réalisateur et ancien journaliste Arte et Canal +) pour la réalisation d'un film documentaire.

L'OFFRE DE SERVICE AUTOUR DE LA THÉMATIQUE «SANTÉ»



-  Sensibiliser le public 16-25 sur l'enjeu de prendre soin de sa santé mentale, comme physique.
-  Un focus a été apporté sur le « bien mangé » avec plusieurs ateliers en partenariat avec une diététicienne intervenante auprès de la structure.
-  4 sessions de PSC1 ont aussi été proposées aux jeunes pour qu'ils bénéficient d'une formation « santé »

19 ateliers santé ont été animés sur l'année 2024 à la ML de Grenoble et ont mobilisé pas moins de 85 jeunes.

6 partenaires du domaine de la santé sont intervenus en 2024 auprès de la structure :

croix-rouge française 

 Banque Alimentaire de l'Isère

 pops
point précarité santé

 BON SANG!



 Assurance Maladie

La dynamique partenariale

En 2024, la Mission Locale de Grenoble a réaffirmé l'importance du partenariat local comme levier d'insertion pour les jeunes.

DEUX TEMPS FORTS ONT ILLUSTRÉ CETTE DYNAMIQUE :



Signature de conventions partenariales Février 2024

Des conventions ont été signées avec des acteurs clés (Greta, AFPA, E2C, Mutualité Française) renforçant l'articulation des parcours et des offres.



Signature de conventions



Cette rencontre, bien plus qu'un acte administratif, a été l'occasion de partages riches entre professionnels, de retours d'expériences et de perspectives nouvelles de collaboration au service de l'insertion des jeunes.

Petit-déj partenaires : octobre 2024

Comme chaque rentrée, la Mission Locale a accueilli ses partenaires lors d'un petit-déjeuner convivial le 1er octobre. Plus de 60 structures étaient présentes pour (re)découvrir l'offre de services, rencontrer l'équipe et échanger sur les enjeux d'accompagnement des jeunes.

L'événement s'est poursuivi par des tables rondes sur des thématiques clés :

- santé mentale des jeunes
- accompagnement des jeunes étrangers
- accueil des mineurs
- mobilisation dans les parcours d'insertion.

Les échanges ont été riches et les partenaires sont repartis satisfaits, avec de nouvelles pistes de collaboration pour améliorer l'accompagnement global des jeunes.



Table ronde du petit-déj partenaires

94% s'accordent pour dire que cela a permis d'échanger entre professionnels de la jeunesse

78% s'accordent à dire que ce temps les a mieux outillés pour l'insertion des jeunes sur le territoire.

Permet de se rencontrer, de faire avancer les réflexions et donner des pistes
CIO Grenoble

Intéressant, agréable d'échanger avec d'autres acteurs de la jeunesse
Unis-Cité

Thématique d'actualité et très intéressante au regard de nos publics
Ville de Grenoble

Ces initiatives traduisent une volonté partagée de co-construire des réponses inclusives, ancrées dans le territoire. En 2025, cette dynamique se poursuivra, avec l'objectif d'une action collective toujours plus stratégique et efficace.

« LE RÉSEAU POUR L'EMPLOI » : UNE DÉCLINAISON TERRITORIALE EN COURS ET UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE

La loi Plein Emploi, promulguée en décembre 2024, restructure les politiques d'insertion professionnelle en créant le Réseau pour l'Emploi, garant d'un accompagnement personnalisé et coordonné pour tous, mobilisant acteurs publics et associatifs.



UNE GOUVERNANCE TERRITORIALE RENFORCÉE

LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'EMPLOI



Coordination avec le préfet et le président du conseil départemental

réunit les opérateurs de l'emploi, de l'insertion, de la formation et du social



Définit les priorités locales et veille à la cohérence des actions pour l'emploi.

LES COMITÉS LOCAUX DE L'EMPLOI



Coordonnent les acteurs locaux
Adaptent les actions aux besoins des publics



Assurent la mise en œuvre des orientations

LA MISSION LOCALE DE GRENOBLE UN ACTEUR CLÉ DU RÉSEAU POUR L'EMPLOI

- **Est un acteur central et légitime** de l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans.
- **Se Mobilise au sein des comités locaux** de l'emploi
- **Contribue activement** aux travaux du comité départemental.
- **Apporte une connaissance fine** des publics jeunes grenoblois,
- **Adopte une approche globale et individualisée** de l'accompagnement en lien avec l'ensemble des partenaires locaux, et notamment France Travail

UNE COOPÉRATION RENOUVELÉE AVEC FRANCE TRAVAIL

Le Réseau pour l'Emploi renforce la coopération entre France Travail et les Missions Locales. **À Grenoble, cette synergie se concrétise par des comités techniques mensuelles, des réunions régulières, des accompagnements coordonnés et un partage des diagnostics.**



L'objectif : offrir aux jeunes un parcours fluide, co-construit, fondé sur une reconnaissance mutuelle et des expertises complémentaires.

UNE MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL CONFORTÉE

La présence de la Mission Locale de Grenoble dans les instances du RPE confirme la reconnaissance de son rôle d'intérêt général et de sa légitimité à porter la voix des jeunes. 2025 sera clé pour ancrer ces nouvelles gouvernances et renforcer une action publique inclusive et partagée.



LE PARRAINAGE

Des professionnels accompagnent des jeunes jusqu'à 1 an : conseils emploi, démarches, réseau professionnel, renforcement de la confiance en soi, rencontre régulière

30
PARRAINAGES
EN 2024



Être Marraine à la mission locale ...

C'est un engagement fondé sur la curiosité de l'Autre et la solidarité intergénérationnelle.

Une marraine n'est pas une conseillère professionnelle, un employeur, une enseignante ou un parent ; elle ne s'engage pas à offrir un emploi à son filleul, ou à le rechercher à sa place, mais bien à tisser un lien pour lui donner confiance en lui.

Une marraine a plaisir à valoriser les compétences et les atouts de son filleul (Ile), à ouvrir son réseau et ses contacts, à accompagner son filleul (Ile) dans la construction de son projet et à être là pour redonner de l'espoir ou de l'énergie, quand les étapes professionnelles ne se franchissent pas assez vite.

C'est une expérience enrichissante et gratifiante humainement.

Julie DAUPLE, Coach Professionnelle



J'ai souhaité devenir « parrain » avec l'idée de pouvoir aider un jeune qui n'a pas la chance d'avoir cet accompagnement dans son entourage.

Au fil de nos discussions, j'ai tenté d'apporter mon expérience, mes conseils et mon réseau afin que le jeune se pose « les bonnes questions » et définisse mieux son projet professionnel.

Je voulais qu'il prenne conscience de ses forces, de ses faiblesses mais surtout qu'il ait une meilleure confiance en lui à l'issue de cet accompagnement.

Je suis convaincu qu'on peut aider les gens en les écoutant, en les considérant, à partir de quelques conseils simples.

Remi COMPARATO, Délégué Territorial Isère, Groupe la Poste

LES PERMANENCES INTÉRIM

Les permanences intérim, lancées en 2023 avec le réseau AKTO, facilitent l'insertion des jeunes en lien direct avec les agences. Devenues essentielles, elles permettent des recrutements concrets et un accompagnement durable vers l'emploi.



Chaque jeudi matin

Bilan quantitatif

- **41** permanences intérim réalisées
- **1 action sport** « Insertion via le sport » avec le BCTM et Work 2000
- **246 jeunes** dont **75 jeunes des QPV** et **5 jeunes en situation de RQTH**
- **Répartition garçons/filles** : 50 jeunes filles et 196 jeunes hommes présents



Mon rôle est à double sens : Mon premier sens est de venir et par le biais de notre partenariat, de trouver des profils pour mes clients.

Mon 2ème sens, c'est à travers mon œil de professionnelle, c'est de les accompagner, de les conseiller. Puis qu'ils croient en eux (parfois pas de diplômes, ou un arrêt précoce des études). C'est de les valoriser malgré tout.

Sur les ateliers intérim : les choses les plus importantes sont la relation partenariale avec la ML et Sophie. L'important est le côté humain et de se sentir utile pour valoriser les jeunes.

Sandrine BESSON / Adecco Onsite





Nos perspectives 2025



Sif KHERRAF

Directeur Adjoint

Sandrine LONGUEPÉE

Directrice Adjointe

En 2025, la Mission Locale de Grenoble réaffirme son engagement en faveur de l'accompagnement global et personnalisé des jeunes dans leur parcours vers l'autonomie et l'insertion socioprofessionnelle. Consciente des mutations économiques et sociales qui impactent durablement les trajectoires des 16-25 ans, notre structure entend répondre avec agilité et efficacité aux besoins des jeunes grenoblois, en déployant des actions innovantes, en renforçant les partenariats locaux et en optimisant les outils mis à leur disposition.

Notre raison d'être : révéler le potentiel des jeunes

Au cœur de notre action, une conviction forte : chaque jeune possède un potentiel unique qui ne demande qu'à être révélé, soutenu et valorisé. La Mission Locale de Grenoble se positionne comme un catalyseur de talents, un espace d'écoute, de confiance et de mobilisation, où les jeunes peuvent construire un avenir à la hauteur de leurs aspirations. Révéler ce potentiel, c'est leur permettre de (re)trouver une place active dans la société, en s'appuyant sur leurs compétences, leurs envies, et les opportunités offertes par le territoire.

Des chantiers stratégiques pour une insertion renforcée

Afin de concrétiser cette ambition et d'adapter notre action aux enjeux de demain, plusieurs chantiers structurants seront mis en œuvre en 2025.

Renforcement des partenariats économiques

Nous poursuivrons le développement d'une stratégie de collaboration ciblée avec les acteurs économiques locaux. En affinant notre compréhension des besoins en compétences des entreprises, nous pourrions mieux préparer les jeunes aux attentes du marché du travail. Cela se traduira par une augmentation des opportunités de stages, d'alternance, d'emplois et de parcours accompagnés.

Diversification des sources de financement

Face à un environnement budgétaire incertain, nous renforcerons notre capacité à mobiliser des financements pluriels. Cela inclura la recherche active de subventions publiques, de partenariats privés, ainsi que l'exploitation de dispositifs innovants comme les fonds européens, afin d'assurer la continuité et le développement de nos actions.

Évaluation qualitative des partenariats

Nous mettrons en œuvre un dispositif d'évaluation structuré de nos collaborations institutionnelles, économiques et sociales. Cette démarche d'amélioration continue nous permettra de mesurer l'impact de chaque partenariat, de prioriser les actions les plus porteuses et d'identifier de nouvelles pistes d'intervention.

Accompagnement au changement et évolution des outils numériques internes

La mise en œuvre du nouveau Système d'Information s'inscrit dans une dynamique plus globale de modernisation des outils numériques de la Mission Locale de Grenoble. Elle sera accompagnée d'une réorganisation de l'arborescence documentaire et du déploiement de nouveaux outils collaboratifs, tels que SharePoint (GED), Teams et les fonctionnalités enrichies d'Outlook.

Un accompagnement spécifique sera proposé à l'ensemble des équipes pour faciliter l'appropriation de ces évolutions. L'objectif est de simplifier les pratiques de travail, renforcer la collaboration interne, structurer le partage d'informations et améliorer la fluidité des échanges entre services.

Renforcement de la mobilisation des jeunes

Nous développerons des actions spécifiques pour capter l'attention et l'intérêt des jeunes les plus éloignés. L'objectif est d'augmenter leur participation en simplifiant l'accès aux services et en créant des parcours plus adaptés. Parallèlement, des campagnes de communication ciblées seront intensifiées, notamment via les réseaux sociaux et d'autres canaux adaptés, pour toucher un public plus large. Ces actions permettront de renforcer la visibilité de l'offre de service et d'encourager une plus grande implication des jeunes dans leurs parcours d'insertion.

Ainsi, en 2025, la Mission Locale de Grenoble s'engage pleinement à révéler le potentiel de chaque jeune, en leur offrant un accompagnement toujours plus adapté, ambitieux et connecté aux réalités de leur territoire.

Montée en compétence des conseillers sur les réalités de l'entreprise et une synergie renforcée entre les conseillers et les chargés de relations entreprises

Le développement d'une collaboration renforcée entre les conseillers en insertion et les chargés de relations entreprises, combiné à un programme de professionnalisation des conseillers, constitue un levier stratégique pour optimiser l'accompagnement des jeunes. Cette synergie, fondée sur un échange d'informations en temps réel et une meilleure connaissance des besoins du marché, permettra d'ajuster les parcours d'insertion de manière plus réactive, ciblée et durable.

Harmonisation des outils numériques d'accompagnement

Pour faciliter le travail quotidien des conseillers en insertion socioprofessionnelle, la Mission Locale de Grenoble mettra en place un annuaire numérique centralisé regroupant l'ensemble des outils, ressources et procédures utiles à l'accompagnement des jeunes.

Cet espace unique vise à structurer l'accès à l'information, à harmoniser les pratiques, et à renforcer la lisibilité des outils existants. Il contribuera à simplifier la mobilisation des ressources et à améliorer la coordination des actions d'insertion.

GLOSSAIRE

A

- AAP** : Appel à Projet
ACN : Actions Collectives Nationales
AFPA : Association pour la Formation Professionnelle des Adultes
AGEFIPH : Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées
AIR : Aide Individuelle Régionale
ANDML : Association Nationale des Directrices et Directeurs de Mission Locale
ANFA : Association Nationale pour la Formation Automobile
ANLCI : Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme
FARDIR : Fédération Nationale des Directeurs de Centres de Formation d'Apprentis
ARML : Association Régionale des Missions Locales
ARS : Agence Régionale de Santé
ASE : Aide Sociale à l'Enfance
ATR : Assistant Technique Régional

B

- BI** : Portail décisionnel i-milo (Business Intelligence)
BRSA : Bail Réel Solidaire d'Activité

C

- CEJ** : Contrat d'Engagement Jeune
CEP : Conseil en Evolution Professionnelle
CFA : Centres de Formation d'Apprentis
CIE : Contrat Initiative Emploi
CIO : Centre d'Information et d'Orientation
COPIL : Comité de Pilotage
CPO : Contrat Pluriannuel d'Objectifs
CRA : Compte Rendu d'Activités
CRAJEP : Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire
CREFOP : Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnel
CRIJ : Centre Régionaux d'Information Jeunesse
CRJ : Conseil Régional de la Jeunesse
COTECH : Comité Technique
CRE : Chargé-e de Relations Entreprises
CSNJ : Centre du Service National et de la Jeunesse

D

- DAEU** : Diplôme d'Accès aux Études Universitaires
DEETS : Direction de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
DGEFP : Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle
DREETS : Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
DGESCO : Direction Générale de l'Enseignement Scolaire
DFF : Direction des Formations Professionnelles
DLA : Dispositif Local d'Accompagnement
DPO : Délégué à la protection des données
DRIETS : Directions Régionales et Interdépartementales de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

E

- EA** : Entreprises Adaptées
EN : Education Nationale

F

- FT** : France Travail

G

- GIP** : Groupement d'Intérêt Public

I

- ICARE** : Application jointe à i-milo qui permet de déclarer des éléments comptables (bilan financier, RH, stats i-milo)
IGAS : Inspection Générale des Affaires Sociales
I-Milo : Système d'information des Missions Locales

J

- JSMJ** : Jeunes Sous-Main de Justice
JA : Jeunes Accompagnés

L

LPE : Loi Plein Emploi

M

MDH : Maison des Habitants

ML : Mission Locale

ML PAIO : Mission Locale et Permanences Accueil Information Orientation

MNA : Mineur Non Accompagné

MLG ou MLGRE : Mission Locale de Grenoble

N

NEETS : Personne ni en emploi, ni en études, ni en formation (Neither in Employment nor in Education or Training)

O

ODF : Obligation de formation

OPCO : Opérateur de Compétences

OPCO EP : Opérateur de Compétences des Entreprises de Proximité

P

PA : Premier accueil

PACEA : Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie

PEC : Parcours Emploi Compétences

PIC : Plan d'Investissement dans les Compétences

PRF : Programme Régional de Formation

PMSMP : Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel

PSAD : Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs

POA : Préparation Opérationnelle à l'Apprentissage

POEC : Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective

PTP : Projet de Transition Professionnelle

PPAE : Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi

PRIC : Plan Régional d'Investissement dans les Compétences

PRITH : Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés

Q

QPV : Quartier prioritaire de la politique de la Ville

R

RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données

RAF : Responsable Administratif et Financier

RPE : Réseau pour l'emploi

S

SEEPH : Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées

SMV : Service Militaire Volontaire

SNML : Semaine Nationale des Missions Locales

SNU : Service National Universel

SPERT : Service Public de l'Emploi Régional Technique

SPRO : Service Public Régional de l'Ori-entation

U

UNEA : Union Nationale des Entreprises Adaptées

UNHAJ / URHAJ : Union Nationale et Régionale de l'Habitat des Jeunes

UNML : Union Nationale des Missions Locales

V

VAE : Validation des Acquis de l'Expé-rience

Z

ZRR : Zone de Revitalisation Rurale

2024-2028
LABELLISÉE!
ENGAGÉE POUR ET AVEC
LES JEUNES



Attestation de labellisation

La Commission nationale de labellisation réunie le 04.07.2024

a le plaisir d'attribuer le label du réseau des Missions Locales
à la Mission Locale de Grenoble

Fait le 04.07.2024 à Paris.
CE LABEL EST VALABLE JUSQU'AU 03.07.2028

Françoise **RAMBAUD**,
Présidente de la Commission
Nationale de Labellisation

LE LABEL

- respecte les exigences du référentiel de labellisation du réseau des Missions Locales ;
- inscrit dans une démarche d'amélioration continue répondant aux attentes des jeunes, des entreprises, des collectivités et de ses partenaires financeurs et opérationnels ;
- porte l'ambition du réseau d'un service public territorialisé de l'accompagnement global des jeunes vers l'emploi et l'autonomie, ancré dans la réalité sociale et économique des territoires, et à l'accueil des besoins des jeunes ;
- s'engage à poursuivre leurs actions dans le respect des valeurs et des exigences du label.

UNE MISSION SOLIDAIRE

**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DU PLEIN EMPLOI
ET DE L'INSERTION**
Mission
Nationale


**LES
Missions
Locales**

CONSTRUIRE ENSEMBLE UNE PLAGE AVEC ET POUR TOUS LES JEUNES

Robert GIRARD

Diplômé d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale Dauphiné Savoie

MISSION LOCALE DE GRENOBLE

« Association loi 1901 »

14 boulevard Agutte SEMBAT

38000 GRENOBLE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

Robert GIRARD

Diplômé d'Expertise Comptable
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale Dauphiné Savoie

MISSION LOCALE DE GRENOBLE

« Association loi 1901 »
14 boulevard Agutte SEMBAT
38000 GRENOBLE

SOMMAIRE

- RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
- BILAN
- COMPTE DE RESULTAT
- ANNEXE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Mesdames et Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « Mission Locale de Grenoble » relatifs à l'exercice clos le 31/12/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association « Mission Locale de Grenoble » à la fin de cet exercice.



239 Grande Rue 38660 LE TOUVET - Tel. : 04.76.13.47.98
e-mail : robert.girard@aniv-grenoble-alpes.fr
N° SIRET 410 717 250 0002 - APE : 741 A

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que **les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes annuels notamment en ce qui concerne les modalités de comptabilisation des subventions octroyées à l'association.**

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport d'activité et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité de la présidente et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Le Touvet,
Le 22 mai 2025

R. GIRARD
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale Dauphiné Savoie

Annexe sur les responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN



Actif	Au 31/12/2024		Au 31/12/2023
	Montant brut	Amort. ou Prov.	
Actif immobilisé			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et développement			
Donations temporaires d'usufruit		11 309	2 804
Cessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾	11 309		
Immobilisations incorporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	11 309	11 309	2 804
Terrains			
Constructions	38 112	38 112	
Installations, matériel industriel	508 240	299 678	148 325
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes	546 353	337 791	148 325
TOTAL	1 092 705	675 581	296 650
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
Participations et cotisations souscrites	1 021		1 021
Autres titres immobilisés			
Prêts	47 990		47 990
Autres			
TOTAL	49 012	49 012	49 012
TOTAL	666 874	349 100	200 142
Actif circulant			
Stocks et en cours			
Créances clients, usagers et comptes rattachés	104 759		25 549
Créances reçues par legs ou donations			
Autres	1 474 840		472 259
TOTAL	1 579 600	1 579 600	497 809
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	1 647 997		1 839 442
Changements constatés d'échange ⁽²⁾	8 736		17 890
TOTAL B	3 236 334	3 236 334	2 353 182
Frais d'émission des emprunts ⁽³⁾			
Primes de remboursement des emprunts ⁽⁴⁾			
Actif de conversion Passif V			
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)	3 843 608	349 100	2 553 324
(1) Dont droit au bail			
(2) Part à recevoir (non en brut) des immobilisations financières			
(3) et (4) Dont à plus d'un an (BNC)			

Passif	Au 31/12/2024		Au 31/12/2023	
	Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Montant net
Fonds propres				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres				
Report à nouveau	1 070 196		918 554	
	93 831		151 641	
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficit)	1 213 766		1 119 944	
Situation au 31/12/2024				
Fonds propres consolidés				
Fonds propres consolidés				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total I	1 280 368		1 196 716	
Montant des émissions de titres participatifs				
Avances constatées				
Total II	416 621		489 963	
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds déduits				
Total III	110 441		61 384	
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
Total IV	1 56 568		143 170	
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾				
Emprunts et dettes financiers diversifiés ⁽²⁾				
Droits fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instrumentation de trésorerie				
Produits constatés d'échange				
Total V	3 267 099		2 04 554	
Actif de conversion Passif V				
TOTAL DU PASSIF (I+II+III+IV+V)	3 493 908		2 553 324	
(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques				
(2) Dont emprunts participatifs				

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Compte de résultat

	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois
Produits d'exploitation		
Cessions		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	149 646	91 636
dont participations		
Produits de tiers financiers		
Concessions publiques et subventions d'exploitation	2 845 260	2 958 745
Verssements des fournisseurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la généralité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amassements, dépréciations, provisions et ventilats de charges	83 972	102 394
Utilisations des fonds dédiés	489 963	428 683
Autres produits	8 745	22 533
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	3 577 588	3 603 994
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes (1)	478 970	436 273
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	171 259	157 007
Salaire et traitements	1 641 497	1 637 042
Charges sociales	651 207	627 983
Dotations aux amassements et aux dépréciations	31 860	36 281
Dotations aux provisions	103 247	80 107
Report sur fonds dédiés	416 621	489 963
Autres charges	124	555
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	3 494 788	3 465 214
1. Résultat d'exploitation (16)	82 799	138 780



COMpte DE RESULTAT

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Compte de résultat

	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois
Produits Financiers		
De participations		
En outre valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 336	2 800
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différents positifs de change		
Produits nets sur opérations de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS B	3 336	2 800
Charges Financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés		
Différents négatifs de change		
Charges nettes sur opérations de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES C		
2. Résultat financier (B-F)	3 336	2 800
3. Résultat courant avant impôt (A+B-G)	86 136	141 588
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	10 169	10 733
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V	10 169	10 733
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 683	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES W	1 683	
4. Résultat exceptionnel (N-V)	8 486	10 733
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		
Total des produits (A + B + V)	3 591 894	3 617 537
Total des charges (C + W + X + Y)	3 497 272	3 465 888
EXCÉDENT OU DÉFICIT	93 821	151 641
<i>Évaluation des contributions volontaires en nature</i>		
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Précisions en nature	143 661	142 956
Bénévoles		
Total	143 661	142 956
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Précisions en nature	143 661	142 956
Personnel bénévole		
Total	143 661	142 956

ANNEXE



ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS**PRÉAMBULE**

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avait affectation du résultat est de 3 493 908,39 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 93 821,84 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 10/04/2025 par l'organe délibérant.

INFORMATIONS GÉNÉRALES ET FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

- Description de l'objet social, des activités ou missions sociales et des moyens mis en œuvre

L'association a pour buts :

- 1/ D'accompagner les jeunes vers leur autonomie
 - Analyser les demandes formulées par les Jeunes dans les domaines de l'insertion professionnelle (travail, formation) et sociales ;
 - Accueillir, informer, conseiller les jeunes et les aider à bâtir un projet d'insertion professionnelle, un itinéraire qualifiant personnalisé et les suivre dans la mise en œuvre de leur projet, de leur accès à la formation et à l'emploi ;
 - Aider et coordonner les actions qui concourent à la réussite de ces projets, tant au point de vue de la cohérence entre les aspirations professionnelles, la formation et les possibilités du marché du travail, que des autres aspects liés à ces projets notamment le problème du logement ;
 - Rechercher auprès des entreprises les possibilités d'accueil des Jeunes ;
- 2/ D'être un acteur économique auprès des entreprises
 - Connaître le tissu économique et se faire connaître ;
 - Entretenir un réseau de professionnels et d'entreprises du bassin d'emploi grenoblois ;
 - Prospecter les entreprises afin de récolter des offres qui soient en adéquation avec les compétences et les profils des jeunes suivis ;
- 3/ D'entretenir les partenariats institutionnels (locaux, régionaux et nationaux)
 - Mettre en cohérence les politiques publiques en direction des jeunes, en tenant compte des différences-orientations de l'ensemble des partenaires ;
- 4/ D'entretenir des liens étroits avec l'Éducation Nationale pour favoriser l'intégration dans une formation initiale, à celles et ceux qui souhaitent reprendre leurs études, notamment pour les 16/18 ans ;

Les moyens mis en œuvre sont essentiellement humains.

**INFORMATIONS AU TITRE DES PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES****■ Principes généraux**

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2014-03 relatif au plan comptable général sous réserve des dispositions particulières figurant dans le règlement ANC n° 2018-05 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

■ Les comptes de bilan

- Fonds décaisés :

La partie des ressources décaisées par des tiers financiers à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « Fonds décaisés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds décaisés ». Les sommes inscrites au passif en « Fonds décaisés » sont reportées en produit au compte de résultat au cours des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation du projet défini.

- Provisions pour risques et charges :

Elles sont constituées pour leur compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.

- Provision pour risques de reversement de subvention :

Elles couvrent le risque d'indus ou de reversement de subventions. Elles sont constituées du montant estimé de subventions à restituer. Ce dernier est lié à une forte probabilité de non-respect de conditions résolutives de conventions à la clôture de l'exercice.

- Provision pour indemnités de fin de carrière :

L'évaluation de l'indemnité de fin de carrière se fait en calculant l'espérance de vie sur la base de la table de mortalité TGF05 établie par l'INSEE, un âge de départ à la retraite de 64 ans, un taux d'augmentation des salaires de 4,5%, un taux d'actualisation de 3,38% et un turn over annuel de 2%.

Pour l'exercice 2024, la Mission Locale a constaté une dotation pour la provision indemnités de fin de carrière de 13 398 €. La provision chargée s'élève à 156 568 € au 31/12/2024.

- Provision pour dépréciation d'actif :

Elles sont constituées pour tenir compte des risques d'incouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.



- Subventions d'investissement :

Elles sont inscrites en fonds propres consommables du bilan. La reprise des subventions d'investissement qui financent des immobilisations amortissables s'effectue sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de la valeur des immobilisations acquises ou créées au moyen de ces subventions.

- Amortissements de l'actif immobilisé :

Les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

- Immobilisations incorporelles et corporelles :

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'association n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.
- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'association a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposables.

- Créances :

Elles sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

- Valeurs mobilières de placement :

Elles sont évaluées selon la méthode du "premier entré - premier sorti". Une provision est constatée si la valeur des comptes, à la clôture, est inférieure au coût d'entrée.



INFORMATIONS SUR LES POSTES DE L'ACTIF DU BILAN

- Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

- Immobilisations brutes

Actif immobilisé		À l'ouverture	Augmentation	Diminution	À la clôture
Frais d'établissements	TOTAL	14 765		3 456	11 309
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL				
Terrains					
Constructions		38 112			38 112
Installations générales agencements des constructions					
Installations techniques, Matériel et outillage industriel					
Installations générales agencements divers		274 551	29 671	3 229	300 992
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		169 569	61 305	23 625	207 249
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles	TOTAL	482 231	90 976	26 855	546 353
Participations évaluées par mises en équivalence					
Autres participations		1 022			1 022
Autres titres immobilisés					
Prêts, autres immobilisations financières		47 990			47 990
TOTAL	TOTAL	49 012	90 976	30 311	49 012
TOTAL GENERAL	TOTAL GENERAL	546 008	90 976	30 311	606 674



- Amortissements et provisions d'actif

Amortissements et provisions	À l'ouverture	Dotations	Reprises	À la clôture
Frais d'établissements				
Autres immobilisations incorporelles	11 961	1 263	1 915	11 309
Terrains				
Constructions	38 112			38 112
Installations générales agencements des constructions				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	149 470	20 093	3 229	166 333
Installations générales agencements divers				
Matériel de transport	146 324	10 505	23 483	133 346
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				
Immobilisations corporelles	333 906	30 598	26 713	337 791
Participations évaluées par mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts, autres immobilisations financières				
TOTAL	345 867	31 861	28 627	349 100
TOTAL GENERAL				

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements		
	Cumuls	Linéaires	Exceptionnels
Frais d'établissements			
Autres immobilisations incorporelles	1 263	1 263	
Terrains			
Constructions			
Installations générales agencements des constructions			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	20 093	20 093	
Installations générales agencements divers			
Matériel de transport	10 505	10 505	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			
Immobilisations corporelles	30 598	30 598	
TOTAL GENERAL	31 861	31 861	

- Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Autres immobilisations incorporelles	11 309	11 309		1 à 5 ans 1 à 3 ans
Terrains				NA
Constructions	38 112	38 112		10 à 50 ans 10 à 20 ans
Installations générales agencements des constructions				10 à 20 ans
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	300 992	166 333	134 659	5 à 10 ans 5 à 10 ans
Installations générales agencements divers				5 à 10 ans
Matériel de transport	207 249	133 346	73 903	4 à 5 ans 3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				
Immobilisations corporelles	546 353	337 791	208 561	
TOTAL GENERAL	557 662	349 100	208 561	

■ État des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an										
				Créances rattachées à des participations	Prêts	Autres immobilisations financières	Autres créances usagers	Créances représentatives de titres prêtés	Personnel et comptes rattachés	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	Impôts sur les bénéfices	Taxe sur la valeur ajoutée	Autres impôts, taxes et versements assimilés
Créances rattachées à des participations													
Prêts	47 990		47 990										
Autres immobilisations financières													
Autres créances usagers	104 760	104 760											
Créances représentatives de titres prêtés													
Personnel et comptes rattachés	3 861	3 861											
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 212	5 212											
Impôts sur les bénéfices													
Taxe sur la valeur ajoutée													
Autres impôts, taxes et versements assimilés													
Divers états et autres collectivités publiques	1 449 996	1 449 996											
Groupe et associés													
Débiteurs divers	15 772	15 772											
Charges constatées d'avance	8 737	8 737											
TOTAL	1 636 327	1 588 337	47 990										
Montant des prêts accordés en cours d'exercice													
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice													
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)													

■ Produits à recevoir par postes du bilan

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	101 024
Autres immobilisations financières	6 845
Créances usagers et comptes rattachés	
Autres créances	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
TOTAL	107 869

■ Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répartition sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



■ Informations sur les postes du passif du bilan

■ Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture de l'exercice	Affectation de résultat	Augmentation	Décrémentation	À la clôture de l'exercice
Fonds associés sans droit de reprise	49 748				49 748
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds associés avec droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation sur biens sans droit de reprise					
Ecart de réévaluation sur biens avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Reserves					
Report à nouveau	918 555	151 642			1 070 197
Excédent ou déficit de l'exercice	151 642	-151 642	93 822		93 822
Situation nette	1 119 945		93 822		1 213 767
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
Subventions d'investissement	76 772			10 169	66 602
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires - Commoité					
TOTAL	1 196 717		93 822	10 169	1 280 368

■ Provisions

Provisions pour risques et charges	A l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution Montants utilisés	Diminution Montants non utilisés	A la clôture de l'exercice
Litiges	7 000				7 000
Garanties données aux usagers					
Amendes et pénalités					
Pensions et obligations similaires	143 170	13 398			156 568
Impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Reversement de subventions	54 384	31 139		40 792	44 731
Autres provisions pour risques et charges		58 710			58 710
TOTAL	204 554	103 247		40 792	267 009
Dont dotations et reprises					
D'exploitation		103 247		40 792	
Financières					
Exceptionnelles					

■ Fonds dédiés

Variation des fonds dédiés issue de	A l'ouverture de l'exercice	Utilisations		A la clôture de l'exercice
		Report	Transferts	
		Montant global	Montant global	
Subventions d'exploitation	489 963	489 963	416 621	416 621
ETAT - CD 2024				
ETAT - CD 2023	489 963	489 963	388 931	388 931
ETAT - PIT				
FOUNDATEUR DE FRANCE				
Contributions financières d'autres organismes				
RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
TOTAL	489 963	489 963	416 621	416 621

■ Subventions d'investissement

Subventions d'investissement	Solde à l'ouverture de l'exercice	Variations de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
		Augmentation	Diminution	
Montant nominal :				
Affectés à des biens non renouvelables	105 580			105 580
Affectés à des biens renouvelables				
TOTAL	105 580			105 580
Quotes-parts vérifiées au résultat :				
Affectés à des biens non renouvelables	-28 809		10 169	-38 978
Affectés à des biens renouvelables				
TOTAL	-28 809		10 169	-38 978

■ État des dettes

État des dettes	Montant brut	A 1 an ou plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets créés à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes ets créés à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	48 728	48 728		
Personnel et comptes rattachés	251 113	251 113		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	124 105	124 105		
Impôts sur les bénéfices	801	801		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés	35 225	35 225		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	139 325	139 325		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	930 613	930 613		
TOTAL	1 529 910	1 529 910		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant emprunts et dettes contractés aux ass.pers.phys.				

■ Charges à payer par postes du bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 135
Emprunts et dettes financiers divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	250 640
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	261 775

■ Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

■ Ressources de l'exercice

Concours publics et subventions	Montant N	Montant N1	Variation
COLLECTE TAXE D'APPRENTISSAGE	9 305	7 980	1 325
CONCOURS PUBLICS	9 305	7 980	1 325
ETAT - FONCTIONNEMENT	558 200	604 600	-46 400
ETAT - OBLIGATION DE FORMATION	52 950	59 350	2 660
ETAT - CUI	1 156 900	1 214 450	-57 550
ETAT - SANTE	16 250		16 250
ETAT - MOBILITE LILLE	7 500		7 500
ETAT - ACCOMPAGNER AUTREMENT	28 000		28 000
ETAT - PARRAINAGE	10 675	6 710	3 965
ETAT - SPORT ET CULTURE		10 000	-10 000
ETAT - AV GRENOBLE		22 000	-22 000
ETAT - CITE DE L'EMPLOI		17 000	-17 000
ETAT - CITE EDUCATIVE	9 000	9 000	
France Travail - PPAE	142 277	144 533	-2 257
CONSEIL REGIONAL - FONCTIONN.	276 098	342 493	-66 395
CD - EN ROUTE VERS L'EMPLOI	18 000	18 000	
METROPOLE - FONCTIONNEMENT	446 513	425 250	21 263
METROPOLE - EMPLOI LILLE	5 000		5 000
METROPOLE - SPORT ET CULTURE		3 000	-3 000
METROPOLE - FAJ	9 600	10 370	-770
METROPOLE - ALLER VERS GRENOBLE	23 000	23 000	
METROPOLE - CITE EDUCATIVE	9 000	9 000	
METROPOLE - TRANSPORT	1 365	9 790	-8 385
FSE - ALLER VERS	65 628	31 259	34 369
SUBVENTIONS	2 835 956	2 950 766	-114 810
TOTAL	2 845 261	2 958 746	-113 485

■ Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature ne sont constituées que de prestations en nature par le biais de mises à disposition gratuite de biens. La valorisation est effectuée à partir de données transmises par les financeurs.
Le détail des contributions en nature est le suivant :

Évaluation contributions volontaires en nature	Montant N	Montant N-1	Variation
Donns en nature			
GRENOBLE-ALPES METROPOLE	143 662	142 956	706
SCHNEIDER ELECTRIC			
BLOOM UP			
Prestations en nature	143 662	142 956	706
Bénévolat			
PRODUITS TOTAL	143 662	142 956	706
Secours en nature			
MISE A DISPOSITION DE LOCAUX	142 956	142 956	
MISE A DISPOSITION DE MATERIELS	706		
Mise à disposition gratuite de biens	143 662	142 956	706
MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL			
Prestations en nature			
Personnel bénévole			
PRODUITS TOTAL	143 662	142 956	706



AUTRES INFORMATIONS

■ Transactions non courantes avec contrepartie

L'association a bénéficié d'un reversement d'une subvention par la Métropole de Lyon pour un montant de 69 024 € dans le cadre de l'appel à projet 20% Région.
L'association a également bénéficié du reversement d'un financement dans le cadre d'un consortium sur l'appel à projet PIC « Intégration professionnelle des réfugiés » pour un montant de 40 000 €.
Ces reversements sont comptabilisés en prestations de service.

■ Honoraires du commissaire aux comptes

Total des honoraires comptabilisés afférents à la certification des comptes : 5 424 €.

■ Informations sur les rémunérations des cadres dirigeants

Rémunérations allouées	Montant
Salaire cadres de direction	284 875
Administrateurs	NEANT
TOTAL	284 875

■ Informations hors bilan

- Effectif moyen employé par catégorie

L'effectif moyen du personnel au sein de la Mission Locale, au cours de l'exercice écoulé est de 51 salariés.



Insertion professionnelle

FORMATION

EMPLOI

Orientation

Jeunesse

ENGAGEMENT

PROJET PROFESSIONNEL

SANTÉ

Autonomie

CITOYENNETÉ

CONSEIL

LOGEMENT

